



**HOCKEY**  
Le Canadien se défait  
de Guillaume Latendresse  
Page B 6



**TORTURE**  
Le transfert de détenus afghans  
a été interrompu quatre fois  
Page A 3

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. C N° 267

LE MARDI 21 NOVEMBRE 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

## Construction: les pressions s'accroissent, Charest résiste

Les policiers de la SQ et  
les procureurs de la Couronne  
veulent à leur tour  
une enquête publique

BRIAN MYLES

Après l'opposition à Québec, c'est au tour des syndicats de policiers et de l'Association des procureurs de la Couronne de réclamer la tenue d'une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction. Fidèle à lui-même, le premier ministre Jean Charest n'en voit pas l'utilité.

M. Charest a réitéré hier que son gouvernement misait en priorité sur les enquêtes criminelles pour venir à bout de la corruption endémique dans la construction. «Si on veut arriver à

«Il y a  
toujours une  
limite à dire  
que la SQ va  
régler ça»

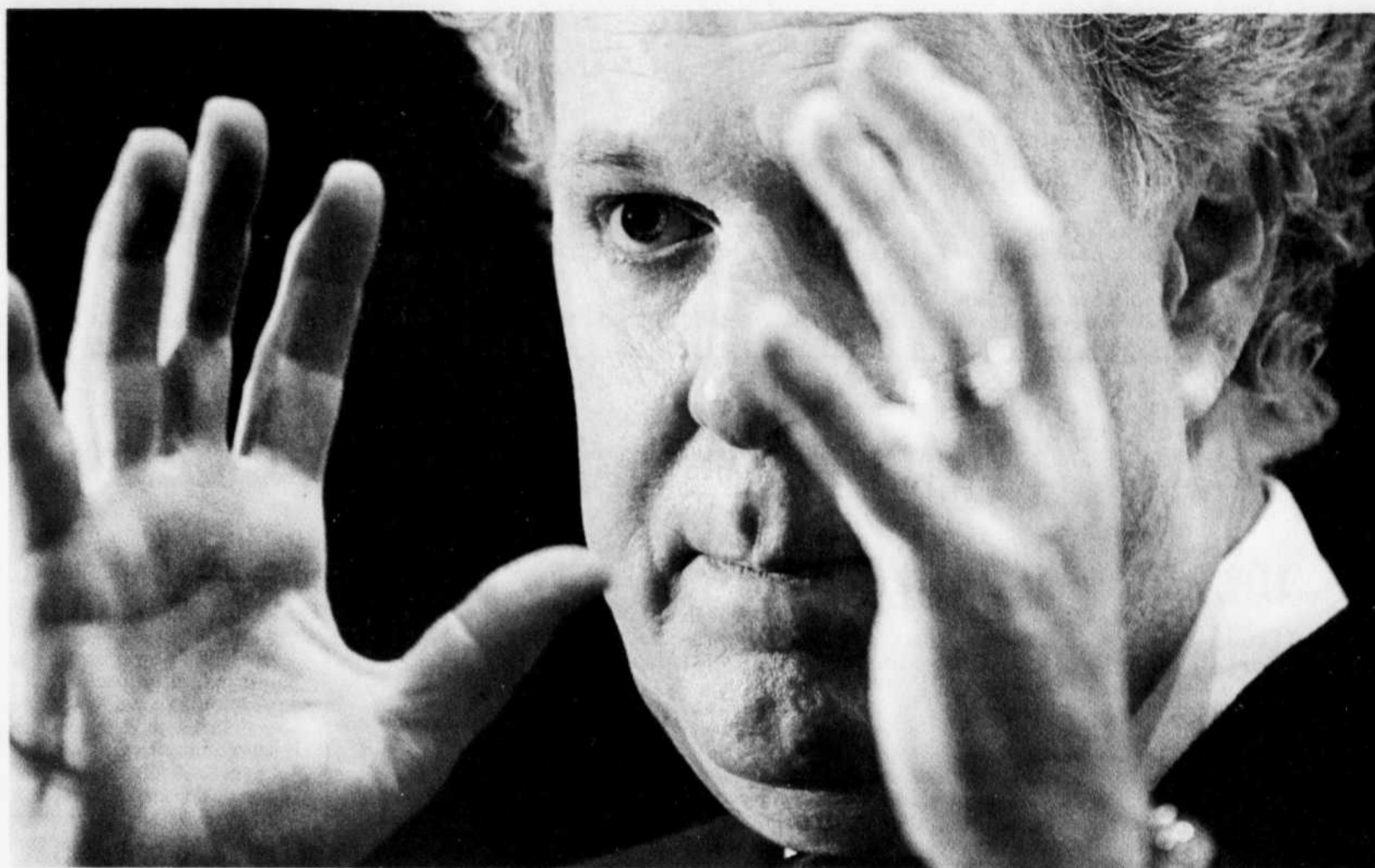
des résultats, il faut prioriser les enquêtes. C'est les enquêtes qui permettent à la police justement d'aller chercher des preuves, des faits qui, dans la suite des choses, vont nous permettre d'enrayer le problème», a dit hier M. Charest.

Le premier ministre Charest réagissait à la retentissante déclaration du président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), Jean-Guy Dagenais. En entrevue au *Soleil*, M. Dagenais a réclamé la tenue d'une commission d'enquête sur la construction, la seule avenue possible si Québec veut véritablement changer les façons de faire dans cette industrie.

Selon l'APPQ, les investigations policières à elles seules ne permettront pas d'éclairer le public sur la corruption et de resserrer la surveillance des appels d'offres. «Il y a toujours une limite à dire que la SQ va régler ça», lance M. Dagenais.

M. Dagenais, qui représente les 5000 policiers de la Sûreté du Québec (SQ), reconnaît que sa démarche est «assez exceptionnelle». En effet, il est plutôt rare que des policiers admettent les limites

VOIR PAGE A 8: PRESSIONS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Jean Charest a annoncé hier, à deux semaines de Copenhague, que le Québec s'alignerait sur l'Europe pour réduire ses émissions de GES.

## Climat: le Québec vise haut

- Réduction des émissions d'au moins 20 % par rapport à 1990
- La cible la plus importante en Amérique du Nord

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

À deux semaines de la conférence internationale de Copenhague sur le climat, le Québec a décidé de cibler une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 20 % d'ici à 2020.

«Tout comme l'Europe, le Québec réduira ses émissions de GES de 20 % sous le niveau de 1990 à l'horizon de 2020. [...] Cette cible pourra être revue à la hausse, selon les résultats des négociations internationales et selon les engagements des principaux partenaires économiques du Québec», a déclaré hier le premier ministre Jean Charest de-

vant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

En s'alignant sur l'Europe, qui se dit prête à hausser la barre de ses réductions jusqu'à 30 % en cas d'accord important à Copenhague, le premier

VOIR PAGE A 8: CLIMAT



IDÉES

## Début d'une série sur le privé dans la santé

■ À lire en page A 7



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL

## Michel Tremblay reste le préféré du public

■ À lire en page B 8



SOURCE: RADIO-CANADA

Le comédien Maxime Denommée incarne Simon/Carl, personnage principal de la télésérie *Aveux*.

## Un coup de cœur nommé *Aveux*

Fin d'une télésérie qui a passionné les Québécois

Radio-Canada diffuse ce soir la conclusion de sa mégamerveilleuse série *Aveux*, de loin la plus belle surprise de la rentrée automnale au petit écran. Retour sur une production hors norme avec l'auteur, Serge Boucher, et le réalisateur, Claude Desrosiers.

STÉPHANE BAILLARGEON

Le client a toujours raison, et le public, lui, n'a pas nécessairement tort. Même si, en votant avec sa télécommande, le bon peuple place immanquablement *La Poule aux œufs d'or* ou *Le Banquier* parmi les émissions les plus regardées au Québec. Pour se réconcilier avec la justesse et l'intelligence du téléspectateur moyen, vous et nous quoi, il suffit d'aller lire les innombrables com-

mentaires que suscite la série *Aveux*, une des plus admirables surprises de la télévision québécoise des dernières années.

Les exégètes du dimanche n'en finissent plus de décortiquer les enjeux d'*Aveux* autour de questions épineuses du genre: «Est-ce que Charles en sait plus qu'il ne le laisse paraître?» Les répondants en profitent souvent pour passer la pommade de long en large et le plumage de haut en bas.

VOIR PAGE A 8: AVEUX

## Vaste recherche pour briser le cycle de l'itinérance

Ottawa investit 110 millions  
dans cinq villes canadiennes,  
dont Montréal

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Pas moins de 300 sans-abri montréalais souffrant d'une maladie mentale pourront sous peu troquer le froid du bitume pour la chaleur d'un toit bien à eux. Pendant près de quatre ans, ceux-ci seront suivis étroitement par une équipe multidisciplinaire qui les aidera à prendre racine grâce à un important projet pilote lancé hier par la Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) dans cinq villes canadiennes.

L'itinérance prend de l'ampleur au Canada. On estime que de 150 000 à 300 000 personnes vivent dans la rue, dont près de 30 000 seulement à Montréal. «De ce nombre, près de la moitié ont un problème de santé mentale», explique Michael Howlett, président et chef de la direction de la CSMC, qui parle ici d'une «crise nationale». Plusieurs de ces itinérants se retrouvent enfermés dans un cycle infernal où les séjours à l'hôpital et les peines d'emprisonnement se succèdent sans fin, le tout entrecoupé de séjours plus ou moins longs dans la rue ou dans les refuges surchargés.

En dépit des efforts déployés ces dernières années, notamment avec le projet Accès-Logis au Québec qui rend disponibles des logements destinés spécifiquement à cette clientèle «multiproblématique», très peu arrivent à briser le cycle de l'itinérance. Avec le projet Chez soi, la CSMC croit toutefois avoir trouvé la formule nécessaire pour

VOIR PAGE A 8: ITINÉRANCE

■ Pauvreté: les groupes expriment leur ras-le-bol au ministre Hamad, page A 4

### INDEX

Annonces.....	B 5	Idées .....	A 7
Avis publics.....	B 4	Météo .....	B 6
Culture .....	B 8	Monde .....	A 5
Décès .....	B 5	Mots croisés.....	B 6
Économie .....	B 1	Sudoku .....	B 4
Éditorial .....	A 6	Télévision .....	B 7



## ACTUALITÉS

## H1N1 semble se propager moins vite

La vaccination reste tout aussi importante, prévient le directeur national de la santé publique

Pendant que le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies signale des maladies grippales de très haute à moyenne intensité partout en Europe, le Canada, lui, commence à souffler un peu. Après les provinces de l'Ouest la semaine dernière, c'est en effet au tour du Québec de noter un frein dans la progression du virus A(H1N1).

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Après six semaines de progression constante, le virus de la grippe A(H1N1) fait désormais du surplace au Québec. La plupart des indicateurs semblent en effet avoir atteint un sommet et s'y maintenir. Mais il est encore trop tôt pour dire s'il s'agit d'un pic annonçant réellement le déclin de la pandémie.

«C'est une bonne nouvelle. C'est probablement le début d'un plateau ou bientôt d'une descente. [...] Mais il est difficile de dire si cela va reprendre de plus belle ou diminuer», a commenté hier le directeur national de la santé publique, le Dr Alain Poirier. Il faudra

encore attendre une ou deux semaines pour voir si ce plafonnement indique que le virus — qui évolue selon une courbe en forme de cloche — se dirige vers une voie descendante ou effectue une petite pause avant de poursuivre son ascension.

Si essoufflement il y avait, il faudrait comprendre que les prévisions les plus inquiétantes, avec un taux d'attaque du virus de 35 % parmi la population, ne se seront pas avérées. Le taux d'attaque semble en effet moins important que prévu. Mais il n'est pas à négliger pour autant, beaucoup de gens ayant eu la maladie et beaucoup de gens étant appelés à l'avoir encore. «J'aurais tendance à penser qu'on va toucher les 20 %», a calculé hier le Dr Poirier.

Le fait qu'un Québécois sur quatre, soit près de deux millions de personnes, est désormais immunisé contre la grippe pourrait expliquer en partie le fait que le Québec s'en tire avec de meilleures statistiques. «Rappelons-nous que la stratégie de la vaccination visait justement à réduire la mortalité et les complications», a rappelé Michel C. Doré, coordonnateur gouvernemental en sécurité civile.

Signe d'ailleurs que la situation s'améliore, les

écoles ne sont plus que 6 % à déclarer une écloison de H1N1, soit deux fois moins que la semaine dernière. Dans les hôpitaux toutefois, la pression reste forte. «Dans l'ascension, beaucoup de gens ont été hospitalisés. [...] On a encore beaucoup de gens très malades qui combattent, il y en a aux soins intensifs, en traitement, sous respirateur, et certains de ceux-là risquent de décéder», a rappelé le Dr Poirier.

Les Québécois auraient tort de croire que «le pire est derrière nous», a enchaîné le Dr Poirier. Il reste en effet encore plusieurs semaines à cette pandémie dont nous ne serions qu'au mitan. Et la vaccination reste toujours aussi pertinente, a assuré le Dr Poirier en insistant sur la possibilité d'une troisième vague.

Notons que la dernière semaine a vu s'ajouter 15 nouveaux décès liés à la grippe A(H1N1) au Québec. Cela porte le nombre total de victimes à 52 depuis le début de la deuxième vague de la pandémie. Le nombre d'hospitalisations se chiffre désormais à 2056 et le nombre d'admissions aux soins intensifs à 280.



Deux millions de Québécois ont été vaccinés jusqu'à présent, ce qui ne serait pas étranger au ralentissement de la propagation du virus

Le Devoir

## Elizabeth May recrute un ancien journaliste de Radio-Canada

ALEC CASTONGUAY

Le Parti vert du Canada vient de faire une bonne prise au Québec. Selon les informations obtenues par *Le Devoir*, la formation politique annoncerait ce matin que l'ancien journaliste de Radio-Canada Jacques Rivard devient chef adjoint du Parti vert du Canada (PVC).

Elizabeth May, la chef de la formation, sera d'ailleurs à Montréal pour présenter sa recrue vedette. Jacques Rivard remplacera Claude William Genest, qui occupait ce poste depuis novembre 2006.

M. Rivard, qui a pris sa retraite il y a quelques années, a couvert l'environnement pour Radio-Canada pendant plusieurs années (1982-1998). Il a également été en poste comme correspondant parlementaire à Ottawa (1977-1981). Jacques Rivard a également couvert le Sommet de la Terre à Rio et le Sommet sur les déchets toxiques à Bâle. Il est considéré comme un excellent communicateur et un bon vulgarisateur. En 1995, il a remporté la bourse Nieman en environnement de l'Université Harvard.

Du temps où il était journaliste, les libéraux fédéraux et provinciaux l'ont déjà sollicité pour entrer en politique, mais sans succès.

En devenant le bras droit d'Elizabeth May, Jacques Rivard aura notamment la responsabilité d'augmenter les appuis du PVC au Québec. Outre Terre-Neuve, le Québec est de loin la province où le Parti vert du Canada a obtenu les moins bons résultats au pays lors de la dernière élection générale, en 2008. À peine 3,5 % des électeurs ont appuyé le PVC, alors que la moyenne canadienne est à 6,8 %. En Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, les appuis ont même frôlé les 10 %.

La direction du PVC estime qu'il s'agit d'une aberration compte tenu de l'importance que les Québécois accordent à l'environnement. L'arrivée d'un porte-parole francophone crédible et bon communicateur était devenue une priorité pour la formation.

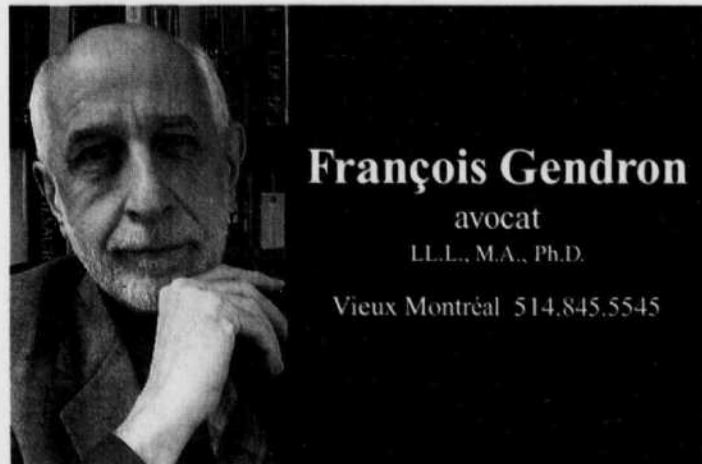
Il n'a pas été possible de savoir hier si M. Rivard allait également porter les couleurs du PVC lors des prochaines élections, mais il y a fort à parier que ce sera le cas, comme tous les chefs adjoints précédents de la formation.

Le Devoir



Elizabeth May

JACQUES NADEAU LE DEVOIR



## François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Débat sur la langue

## Le PQ se radicalise, dit Charest

LIA LÉVESQUE

Avec ses débats sur la langue, le Parti québécois «se radicalise» sous Pauline Marois, lance le premier ministre Jean Charest.

«Je constate la radicalisation de Pauline Marois qui pose aujourd'hui des gestes que ni René Lévesque, ni Lucien Bouchard, ni Bernard Landry ou Jacques Parizeau n'avaient osé poser, parce qu'eux s'étaient tenus loin des radicaux.»

«Mais là, Pauline Marois est endossée par un agitateur, qui s'appelle Patrick Bourgeois, et elle se radicalise et elle s'approche donc des éléments plus radicaux», a ajouté le premier ministre Charest, hier.

Patrick Bourgeois, du Réseau de résistance du Québec, était notamment un des meneurs lors de la manifestation contre le prince Charles à Montréal. Il était également du groupe qui avait protesté avec vigueur contre la reconstitution de la bataille des plaines d'Abraham, l'été dernier à Québec. La reconstitution avait d'ailleurs été annulée devant la grogne.

Le premier ministre et chef libéral a ainsi fait allusion aux dé-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pauline Marois

bats qui ont eu cours, le week-end dernier, dans les rangs du Parti québécois lors d'un colloque sur l'immigration et la langue.

Les participants au colloque ont notamment demandé à ce que le cégep en français devienne obligatoire pour les allophones et les francophones, comme c'est déjà le cas pour l'école primaire et secondaire.

Or, dans le passé, d'autres chefs péquistes avaient bel et bien repoussé cette éventualité, trouvant que cela allait trop loin. Certains ont cependant changé d'idée, affirmant que la situation linguistique n'est plus la même et qu'encore aujourd'hui, trop de jeunes adultes fréquentent le cégep en anglais,

La Presse canadienne

Homologation des produits de santé naturels

## Les retards scandalisent l'opposition

FABIEN DEGLISE

Unis contre l'inertie. Les partis d'opposition ont fait front commun hier pour dénoncer le manque de rigueur du gouvernement fédéral dans sa gestion des produits de santé naturels. Le programme d'homologation de Santé Canada a vu ses budgets exploser dans les dernières années, en plus d'accumuler des retards qui nuisent aujourd'hui à la crédibilité d'un règlement censé protéger les consommateurs, estiment-ils.

«C'est totalement inacceptable», a indiqué hier Carolyn Bennett, porte-parole libérale en matière de santé. Le gouvernement n'a pas pris ce programme au sérieux, et un changement de cap urgent est à espérer.»

Comme l'a révélé *Le Devoir* hier, Santé Canada peine en effet à faire face à ses obligations réglementaires en matière de produits de santé naturels. Selon les données obtenues, le ministère ne pourra pas respecter l'échéance du 31 décembre prochain pour terminer l'évaluation des remèdes naturels mis en vente au pays. Dix mille dossiers sont toujours en attente de traitement et, au rythme actuel des choses, 15 ans seraient nécessaires pour en venir à bout.

Pis, depuis l'adoption du Règlement sur les produits de santé naturels en 2004, le budget du programme d'évaluation a grimpé de 172 %, sans pour autant permettre à Ottawa d'atteindre ses objectifs d'assurance qualité en matière de médicaments et de suppléments naturels. Actuelle-

ment, 45 millions de dollars ont été engloutis dans l'aventure. Le budget fédéral 2008 a prévu également une enveloppe de 33 millions sur deux ans pour «la mise en place d'une nouvelle approche», a indiqué dans les derniers jours la ministre de la Santé, Leona Aglukkaq.

«Nous sommes devant un classique de l'administration publique», a commenté hier le leader adjoint du Nouveau Parti démocratique (NPD), Thomas Mulcair. Encore une fois, Ottawa n'a pas eu les moyens de ses ambitions. Le programme a été mal évalué, les retards s'accumulent et les coûts gonflent. C'est inexcusable.»

Tout en évoquant une certaine similarité, dans l'esprit, avec le registre fédéral des armes à feu qui a toutefois coûté près d'un milliard de dollars à mettre en place, Thomas Mulcair estime que les écueils rencontrés par ce programme de Santé Canada sont d'autant plus déplorables qu'ils concernent un dossier touchant la «protection et l'information du public», a-t-il ajouté.

Récemment, Ottawa a affirmé être en mesure de traiter rapidement les dossiers en attente. Une échéance administrative a d'ailleurs été fixée au 31 mars prochain, soit trois mois après la cible inscrite dans le règlement. «Il faut être réaliste: c'est une mission impossible», a indiqué Luc Malo, porte-parole du Bloc québécois en matière de santé qui assure garder à l'œil la mise en place de ce programme et les coûts qui vont y être associés.

Le Devoir

L'épouse de l'ancien chef libéral critique le nouveau

## Ignatieff nie tout différend avec Dion

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Ce n'est pas parce que sa femme l'écrit que Stéphane Dion le pense: le chef libéral, Michael Ignatieff, a balayé gentiment hier la controverse née des propos tenus par Janine Kriber sur sa page Facebook.

Dans un message resté en ligne quelques heures entre vendredi et samedi, Mme Kriber livrait une charge à fond de train contre la formation dirigée par son mari entre 2006 et 2008.

L'épouse de l'ancien chef n'a pas ménagé ses attaques: elle évoque un parti «en pleine déconfiture, [qui] ne se remettra pas. Comme tous les partis libéraux d'Europe, il deviendra une pauvre petite chose [...]». Pour avoir refusé la coalition historique qui pouvait le mettre à la tête de la gauche, il sera puni par l'histoire», écrivait-elle.

Reconnue pour son franc-parler, la professeure de sciences politiques critique de plein front Michael Ignatieff. Elle affirme que ses partisans «n'ont pas lu ses livres [...]». Ils se sont contentés de son habileté à naviguer dans les cocktails», Mme Kriber indique finalement qu'elle pourrait quitter le parti pour rejoindre une formation qui ne conteste pas ses chefs à chaque problème.

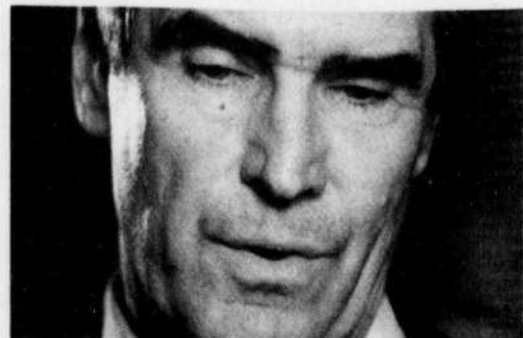
Si Stéphane Dion s'est fait bien discret hier, M. Ignatieff est venu répondre aux questions des médias. «Je viens tout juste de parler avec Stéphane. C'est un collègue et un ami qui m'a donné un support magnifique depuis que je suis chef. C'est ça qui compte. [...] C'est tout ce que j'ai à dire.»

Dans l'entourage de M. Ignatieff, on faisait valoir que Mme Kriber a droit à ses opinions, et qu'elles ne sont pas celles de Stéphane Dion. Ce dernier n'aurait pas été impliqué dans la rédaction du texte.

N'empêche, le NPD et le Bloc n'ont pas résisté à l'envie de commenter ces chicanes intralibérales. «Nous savons qu'il y a des problèmes à l'intérieur du Parti libéral, et c'est pourquoi nous sommes des néodémocrates», a indiqué Jack Layton. Nous gardons notre maison en ordre.» Le chef du NPD a ajouté que «comme mon épouse est ma propre députée, nous n'avons aucun problème» en ce qui concerne la fidélité de ses allégeances politiques.

Sourire en coin, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a mentionné pour sa part que «ce n'est pas très prudent de laisser toute notre pensée se répandre sur Facebook...».

Le Devoir



Michael Ignatieff

BLAIR GABLE REUTERS

EN BREF

## Des contrats accordés à un tricheur

Québec — Le ministère des Transports a accordé des contrats de 90 millions de dollars à une entreprise qui a reconnu avoir complété pour éliminer la concurrence et dont les propriétaires sont de généreux contributeurs à la caisse du Parti libéral du Québec. Avec cinq autres entreprises, la compagnie Roxboro

Excavation a plaidé coupable à une accusation d'avoir participé à un complot pour partage de marché visant des appels d'offres de déneigement du ministère, pour la région de Montréal, en 2000. À la suite de cette reconnaissance de culpabilité devant le Bureau fédéral de la concurrence, le gouvernement du Québec a intenté une poursuite civile contre les entreprises fautives en 2002, ce qui n'a pas empêché le ministère des Transports d'octroyer à Roxboro Excavation d'importants

contrats. La semaine dernière, à l'Assemblée nationale, la leader parlementaire de l'Action démocratique du Québec, Sylvie Roy, avait relevé que Roxboro Excavation avait obtenu en début d'année un contrat de 31 millions pour la réfection de la rue Notre-Dame, à Montréal. Des vérifications de La Presse canadienne ont permis de découvrir que, rien que depuis le printemps 2008, la compagnie a reçu des contrats totalisant 90 millions, dont un de 41 millions pour la

construction de l'autoroute 50 à Notre-Dame-de-Bonsecours. Par ailleurs, en 2008, tous les administrateurs de l'entreprise — Daniel, Michel, Reynald, Roger et Yvon Théoret —, ainsi que le fondateur Jean-Guy Théoret, ont versé le maximum permis par la loi électorale de 3000 \$ chacun à la caisse du Parti libéral du Québec. Les membres de la famille Théoret avaient aussi contribué généreusement au PLQ dans le passé, notamment en 2004. — La Presse canadienne

# POLITIQUE



Un soldat canadien surveille des détenus soupçonnés d'être des talibans. Le Canada a dû cesser de remettre ses prisonniers aux autorités afghanes à trois reprises

JOHN D. MCHUGH AFP

«In and out»

## Un juge fait la leçon à l'avocat des conservateurs

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Quatre ans après les faits, la Cour fédérale a commencé hier à entendre la cause du Parti conservateur, qui poursuit Elections Canada afin d'obtenir le remboursement de certaines de ses dépenses électorales jugées douteuses par le chien de garde des élections. L'avocat du Parti conservateur, Michel Décarie, a été malmené par le juge, qui l'a interrompu sans arrêt pour obtenir des clarifications à propos de la position de son client.

Selon l'avocat, le Directeur général des élections, Marc Mayrand, n'a aucun pouvoir d'enquête. Il doit rembourser aveuglément les dépenses soumissionnées par les candidats et les partis pour peu que toute la documentation ait été fournie. En fait, selon l'avocat des conservateurs, Elections Canada n'a pas à porter de jugement sur la qualité de la demande de remboursement. «Son rôle n'est pas de descendre dans le ring et de jouer au procureur», a fait valoir M. Décarie. «Son pouvoir discrétionnaire, a-t-il ajouté, est très limité. C'est un pouvoir de revoir les documents, sans plus.»

Ce à quoi le juge Luc Martineau a rétorqué: «Pourquoi alors, en tant que contribuables canadiens, payerions-nous pour tous ces vérificateurs à Elections Canada s'ils n'ont pas le droit d'auditer?» M. Décarie n'a pas voulu s'aventurer sur cette voie. Selon lui, Elections Canada n'avait que le pouvoir de réclamer plus de documents, que le Parti conservateur a fournis. Cela devrait être suffisant pour rendre obligatoire le remboursement, plaide-t-il. «[La façon de procéder du Parti conservateur] n'est pas une imposture parce que tous les éléments fournis sont vrais.» La loi électorale prévoit que l'État rembourse 60 % des dépenses électorales de tous les candidats ayant obtenu au moins 10 % des votes.

Au printemps 2007, Elections Canada a refusé de verser un remboursement d'environ 720 000 \$ à 67 candidats conservateurs parce qu'il juge que les dépenses alléguées pendant l'élection 2005-2006 ne sont pas légitimes. Elections Canada soupçonne que le Parti conservateur s'est adonné à la pratique dite du «in and out» consistant à imputer à ses candidats des dépenses de publicité qui étaient en fait des dépenses du parti.

Les candidats et leur parti sont chacun soumis à des limites distinctes de dépenses. Elections Canada allégué que le Parti conservateur a dépassé la sienne, mais a camouflé ce dépassement en l'imputant à certains de ses candidats qui avaient peu dépensé pendant la campagne. Il les a payés en versant, puis retirant, de l'argent du compte des candidats, d'où le nom de la pratique. Le dépassement représente environ 10 % du budget de publicité d'un parti national. Les conservateurs se seraient donc donné les moyens de se vanter davantage que leurs adversaires lors de l'élection qui les a portés au pouvoir.

L'avocat du Parti conservateur semblait mal préparé, cafouillant souvent. A plusieurs reprises, c'est l'avocate d'Elections Canada qui lui a fourni les références qu'il cherchait désespérément dans ses papiers. Le juge l'a interrompu sans arrêt, à un point tel qu'il a senti le besoin de préciser qu'il n'avait pas de préjugé dans la cause. Il poursuivra sa présentation aujourd'hui.

Le Devoir

Torture en Afghanistan

## Les transferts ont été suspendus quatre fois

Le gouvernement et l'opposition continuent de s'affronter sur le sort des détenus afghans

Le témoignage du diplomate Richard Colvin sur la torture en Afghanistan continue de faire des vagues à Ottawa: le gouvernement a avoué hier que le nouveau protocole de transfert des détenus adopté en 2007 butait encore sur des problèmes.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Le gouvernement conservateur a reconnu hier avoir dû interrompre à trois reprises en 2009 le programme de transfert des détenus afghans aux autorités locales. Des doutes sur la sécurité des prisonniers ont justifié ces arrêts.

Jusqu'ici, le gouvernement n'avait fait part que d'une seule interruption des transferts, en novembre 2007. Un fonctionnaire avait alors documenté un cas de torture jugé suffisamment crédible pour qu'on y porte attention. Mais les révélations faites hier par le ministre de la Défense nationale, Peter MacKay, montrent qu'il y a eu un to-

tal de quatre arrêts depuis que le protocole de transfert des détenus a été révisé, en mai 2007.

Dans une lettre publiée en après-midi sur afghanistan.gc.ca, le gouvernement explique que «les deux premières pauses en 2009 étaient attribuables à des allégations concernant le traitement des détenus, alors que la dernière était liée à l'accès aux installations. Les trois pauses ont été de courte durée». On précise que «des mesures correctives appropriées ont été apportées» pour régler la question du traitement des détenus.

Le document affirme que l'armée canadienne «ne transfère aucun détenu aux autorités afghanes avant d'être persuadée que les détenus ne subissent aucun risque sérieux de torture ou de mauvais traitement». Ainsi, selon le gouvernement Harper, les trois interruptions du processus de transfert montrent que l'Accord supplémentaire sur les transferts adopté en 2007 fonctionne bien.

Mais l'aveu d'hier — qui faisait suite à des propos tenus dimanche par le chef d'état-major Walt Natynczyk — n'a pas rassuré pour autant l'opposition,

qui demande toujours la mise sur pied d'une commission d'enquête publique.

En l'absence du premier ministre Harper, qui a raté la période de questions pour participer à une séance photo avec des joueurs de l'équipe canadienne de crosse, le ministre MacKay a encore été bombardé de questions à la Chambre (il s'est levé à 20 reprises).

La défense du gouvernement n'a pas changé depuis le témoignage explosif du diplomate Richard Colvin, mercredi: les allégations de torture rapportées par M. Colvin en 2006 et 2007 n'étaient pas crédibles. M. MacKay a toutefois accepté hier de dévoiler les documents que le gouvernement possède concernant ces allégations.

Pour le chef libéral, Michael Ignatieff, les révélations concernant les arrêts de transfert en 2009 ne changent rien au fond du problème: que s'est-il passé entre janvier 2006

et l'été 2007? «C'est pendant cette période-là que nous croyons qu'il y avait des preuves claires d'abus des détenus, et les conservateurs n'ont rien fait, n'ont pas agi», a-t-il dit au cours d'un rare point de presse.

Selon Jack Layton, les interruptions ne sont en rien «une preuve qu'il n'y avait pas de problèmes de torture avec les détenus. C'est pourquoi on a besoin d'une enquête complète». Gilles Duceppe estime aussi que les problèmes notés sous le nouveau protocole sont «la preuve qu'il y avait un risque de torture» évident quand les transferts étaient effectués sous des règles moins strictes.

Comité

Le dossier de la torture monopolisera encore l'attention de la colline parlementaire cette semaine, alors que trois personnalités centraux du récit proposé par Richard Colvin devraient comparaître devant

## Étudier ou enseigner en Afghanistan, c'est risquer sa vie tous les jours

ALEC CASTONGUAY

Les talibans n'ont pas uniquement les soldats de la coalition dans leur mire, mais aussi les écoles et ceux qui leur donnent vie: les élèves et les professeurs. Un nouveau rapport de l'organisme international CARE lève le voile sur les violences qui minent le système d'éducation en Afghanistan.

La volumineuse enquête, intitulée Knowledge on Fire: Attacks on Education in Afghanistan, a été commandée à l'ONG par le ministère afghan de l'Éducation et la Banque mondiale. En plus de compiler des statistiques, l'organisme a mené plus de 1000 entrevues sur le terrain dans plusieurs provinces. Selon le rapport, dévoilé hier par CARE, «les attaques à l'encontre des écoles, des élèves et des membres du personnel éducatif augmentent de façon inquiétante en Afghanistan», peut-on lire d'entrée de jeu.

Le document attribue la dégradation de la situation sécuritaire dans les écoles aux insurgés et aux bandes criminelles. Entre janvier 2006 et décembre

2008, 1153 attaques de natures variées ont été perpétrées contre le système d'éducation afghan, soit 483 pour les deux années 2006 et 2007 combinées, et 670 seulement en 2008. À Kandahar, plus de 130 attaques ont eu lieu. Environ 20 % de tout le personnel éducatif affirme avoir déjà été menacé.

«La nature des attaques varie d'une province à l'autre», écrivent les auteurs du rapport. «Dans certaines régions, les incendies criminels étaient le type d'attaque le plus fréquent, alors que, dans d'autres régions, les agresseurs se servaient d'explosifs. Des grenades ont été lancées à travers des fenêtres d'écoles, et des roquettes ont été tirées dans leur direction. Des tentes utilisées pour offrir des cours ont été incendiées et des enfants tués en se rendant à l'école. Les risques sont plus élevés la nuit, pour les écoles, et dans les premiers mois de l'année scolaire, quoique cette réalité se soit de plus en plus étendue aux mois suivants chaque année.»

Cette insécurité a évidemment un impact sur la fréquentation des écoles. Par exemple, dans les provinces du sud, là où le Canada est impliqué, entre

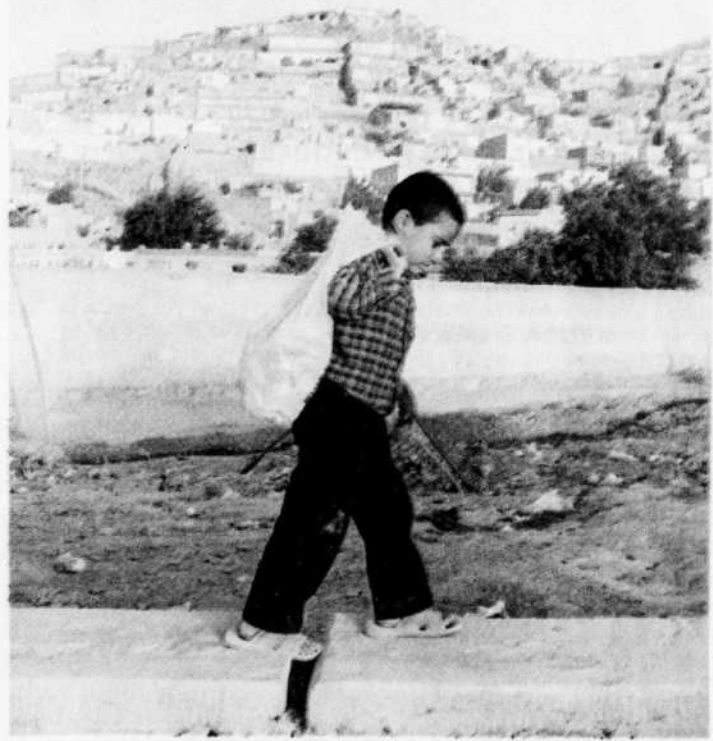
65 % et 81 % des établissements sont actuellement fermés.

Les filles visées

Sous le régime des talibans, entre 1996 et 2001, l'éducation n'était pas bien vue en Afghanistan. Cette opposition continue à se manifester aujourd'hui, notamment en ce qui a trait aux fillettes, note le rapport. «L'opposition à l'éducation des filles est beaucoup plus grande que celles à l'égard des garçons, peut-on lire. Les conclusions de cette recherche montrent que les principaux opposants à l'éducation des filles sont issus de l'insurrection armée ou des membres internes des communautés.»

Ainsi, 40 % de toutes les attaques commises visaient des écoles pour filles, 32 % des écoles mixtes et 28 % des écoles pour garçons. Il faut toutefois noter que les écoles pour filles sont deux fois moins nombreuses que les écoles pour garçons, «ce qui indique clairement une forme de sexisme au niveau des attaques», note CARE.

Le Devoir



Les jeunes qui fréquentent l'école en Afghanistan ne sont pas à l'abri des attentats.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

EN BREF

### Des millions pour l'UQAM

L'UQAM se verra octroyer près de 14 millions de dollars des gouvernements québécois et canadien pour mener cinq projets à terme. L'Université

entend notamment parachever le Complexe des sciences Pierre-Dansereau où elle déménagera son département de kinanthropologie. L'Université aménagera de nouvelles salles de cours dans le pavillon voisin, soit Président-Kennedy. Elle remplacera également

des transformateurs des pavillons Hubert-Aquin et Judith-Jasmin, installés en 1979, contenant des BPC. L'UQAM procédera aussi au remplacement des contrôleurs de pression des hottes de laboratoire du pavillon de chimie et de biochimie construit en 1992 et

réalisera des travaux majeurs de mise à niveau dans deux aires d'hébergement de serveurs de recherche. «Les sommes consenties à l'UQAM [...] permettront de doter notre université de nouvelles infrastructures. Ce facteur important d'attraction et de rétention

de personnel et de chercheurs nous permettra de répondre à l'un des objectifs de notre mission, soit contribuer à l'innovation intellectuelle, scientifique, culturelle, technologique et sociale», a déclaré le recteur de l'UQAM, Claude Corbo. — Le Devoir



Exceptionnellement, la chronique de Michel David n'est pas publiée aujourd'hui.

## ACTUALITÉS

Ligne Mont-Saint-Hilaire

## L'AMT met en service ses premières voitures à deux niveaux

JEANNE CORRIVEAU

Les nouvelles voitures à deux niveaux de la ligne de trains de banlieue Mont-Saint-Hilaire ont fait leur premier voyage hier matin. Plus spacieuses et plus confortables, ces voitures construites par Bombardier permettront à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) d'augmenter la capacité de cette ligne.

Pour l'instant, l'AMT ne dispose de nouvelles voitures que pour une seule rame, mais d'ici le printemps, six voitures s'ajouteront chaque mois sur la ligne Mont-Saint-Hilaire. Celle de Dorion-Rigaud recevra les siennes au printemps, puis ce sera au tour des lignes Blainville-Saint-Jérôme et Delson-Candiac d'ici la fin de l'année 2010. Lorsque l'AMT aura reçu ses locomotives bi-modes, la ligne Deux-Montagnes-Montréal aura elle aussi droit à des voitures à deux niveaux comportant 142 sièges et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

L'Agence a pu obtenir ces nouveaux véhicules grâce au contrat de 386 millions de dollars octroyé par le gouvernement du Québec en 2007 à Bombardier Transport pour la construction de 160 voitures. Mais cette amélioration ne règlera pas tous les problèmes auxquels les trains de banlieue sont confrontés. L'AMT prévoit déjà enregistrer une baisse de l'achalandage de 2,6 % pour l'an-

née 2009, notamment en raison de la remise en état des moteurs électriques sur les voitures de la ligne Deux-Montagnes l'hiver dernier qui avait entraîné une réduction de 20 % de la capacité de ses rames. L'AMT attend également la livraison de 120 locomotives pour l'automne 2011.

L'hiver 2008-2009 avait été particulièrement éprouvant pour les usagers des trains de banlieue avec la multiplication des pannes, des retards et d'interruptions de service. Aux prises avec une crise sans précédent, l'AMT avait annoncé une

série de mesures en février dernier. Afin de réduire le risque de gel des aiguillages, elle a notamment entrepris d'installer des dispositifs chauffants à certains endroits stratégiques du réseau de CP. L'Agence a également effectué des travaux préventifs sur les voitures de la ligne

Dorion-Rigaud afin de remédier au mauvais fonctionnement des portes et du système de chauffage des véhicules.

L'AMT ne pourra enrayer toutes les perturbations de service, mais elle souhaite au moins améliorer les communications avec les usagers du service. Ainsi, les haut-parleurs dans les gares seront plus performants et des équipes d'employés seront déployées dans les gares les plus achalandées en cas de besoin.

Tous les problèmes sont loin d'être réglés à l'aube de l'hiver

Le Devoir

## Le Plateau restera sous la neige plus longtemps qu'ailleurs

La nouvelle administration ne veut plus emprunter pour déneiger

JEANNE CORRIVEAU

Les résidents du Plateau Mont-Royal devront s'armer de patience cet hiver. Par mesure d'économie, les nouveaux élus de Projet Montréal dans l'arrondissement du Plateau entendent retarder les opérations de chargement de la neige.

Les équipes de déneigement de l'arrondissement attendront que 15 centimètres de neige soient tombés au sol — au lieu de 8 cm — avant d'entreprendre les opérations de chargement, a indiqué hier au *Devoir* le nouveau maire de l'arrondissement du Plateau, Luc Ferrandez. «Le déblaiement de la neige va se faire au même rythme qu'avant. Ce qui va ralentir, c'est le chargement.» L'arrondissement déroge ainsi à la règle de huit centimètres établie par la ville-centre, a reconnu M. Ferrandez.

À l'hiver 2008-2009, les chutes abondantes de neige avaient eu un effet désastreux sur les finances de l'arrondissement, et les déficits accumulés avaient totalisé 4,1 millions. L'administration de l'ancienne mairesse, Helen Fotopoulos, avait dû contracter un emprunt auprès de la ville-centre pour boucler ses budgets.

«Il faut que la population comprenne que jamais plus on ne va s'endetter de quatre millions de dollars pour faire du déneigement, avertit M. Ferrandez. Ce qui veut dire qu'on ne chargera pas la neige la fin de semaine, par exemple, ou qu'on n'accéléra pas nos activités de chargement en louant de l'équipement ou en payant

du temps double aux employés. En faisant tout ça, on va se limiter aux huit millions qui sont au budget, quelles que soient les chutes de neige.» L'arrondissement tentera par ailleurs de dégager une somme de 1,5 million de dollars pour s'assurer qu'en tout temps, il puisse disposer de chenillettes pour dégager les trottoirs. Afin de prendre le pouls de la population sur ce sujet délicat, un «sommet sur le déneigement» aura lieu le 14 décembre prochain.

Budget

D'ici là se tiendra ce soir la séance extraordinaire sur le budget de l'arrondissement. Il s'agira de la première assemblée des élus de Projet Montréal qui ont obtenu tous les sièges du Plateau le 1er novembre dernier. M. Ferrandez soutient que la nouvelle équipe disposait de peu de marge de manœuvre pour modifier le budget élaboré par l'administration précédente. Les élus ont toutefois convenu d'enlever 100 000 \$ dans le cabinet de la mairie et de renoncer à leurs places de stationnement, ce qui représente une économie — plutôt symbolique — de 25 000 \$ sur quatre ans.

Les élus de l'arrondissement de Ville-Marie siégeront également ce soir pour la première fois. Rappelons que c'est Gerald Tremblay qui présidera l'assemblée puisque le maire de Montréal occupe désormais le poste de maire de l'arrondissement de Ville-Marie.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Les résidents du Plateau Mont-Royal verront les camions de déneigement moins souvent cet hiver. Et ce n'est pas parce qu'il neigera moins.

Consultations sur la pauvreté

## Les groupes populaires expriment leur ras-le-bol au ministre Hamad

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Les consultations sur la pauvreté et l'exclusion se sont arrêtées hier à Montréal dans un climat pour le moins tendu. En matinée, des membres de l'Organisation populaire des droits sociaux de la région de Montréal sont venus exprimer leur ras-le-bol «des discours du trône» du ministre de la Solidarité sociale, Sam Hamad. Une colère reprise quelques heures plus tard par une coalition de groupes communautaires qui disent redouter «une lutte bidon».

Ces deux manifestations ont donné le ton aux consultations visant à préparer le deuxième Plan d'action de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La méfiance semble en effet largement répandue au sein des 65 organismes montréalais qui ont accepté de faire part de leurs propositions hier. Et ce, non sans formuler plusieurs critiques cin-

glantes à l'égard des orientations prises par le gouvernement.

La majorité d'entre eux réclame «un véritable plan de lutte» capable de s'attaquer aux «causes structurelles» de la pauvreté. «La vision imposée par le ministre Hamad dans les cahiers de consultation évacue complètement le rôle central de l'État en matière de lutte à la pauvreté et renvoie des responsabilités aux communautés locales, mais sans les ressources», a déploré l'un des porte-parole de la manifestation, David Faguy.

Malgré le premier plan d'action adopté en 2004, la pauvreté n'a cessé d'augmenter à Montréal, note cette coalition improvisée qui compte notamment le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM) et le Collectif montréalais de lutte à la pauvreté. Parmi les personnes de 15 ans et plus habitant à Montréal, ils estiment que 31,2 % vivent désormais sous le seuil de faible revenu. Dans le reste du

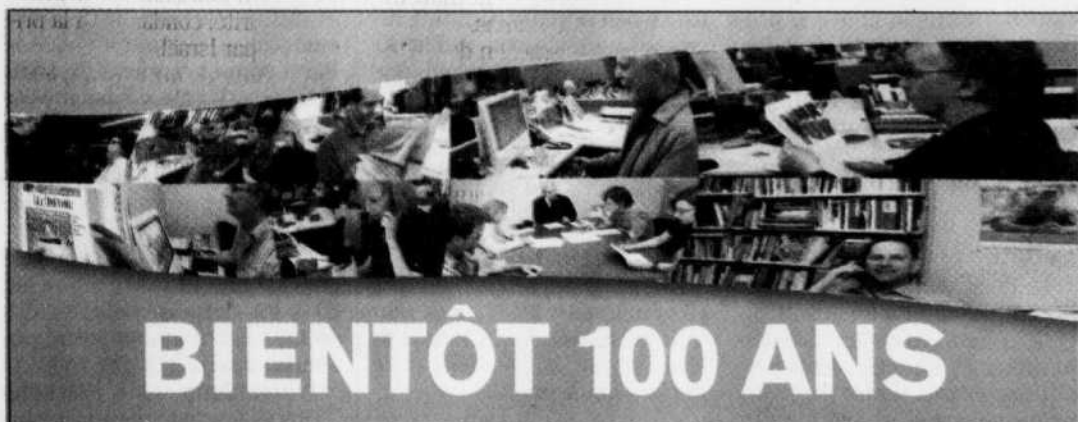
Québec, ils seraient 17,2 %.

Selon ces groupes sociaux, le plan que déposera M. Hamad devra minimalement inclure des mesures universelles s'il veut renverser cette triste tendance. Cela pourrait prendre la forme d'un rehaussement significatif de toutes les prestations d'aide sociale et du salaire minimum ou encore d'un financement d'un plan récurrent de développement du logement social.

Le ministre Hamad n'a pas paru ébranlé par cette pluie de critiques hier. Il a soutenu que son gouvernement avait choisi la bonne voie. Il en veut pour preuve le premier Plan d'action gouvernementale qui a permis de réduire de plus de 13 000 le nombre de prestataires de l'aide sociale dans la seule région de Montréal et de réduire de 12,3 % à 9 % le ratio de personnes vivant sous le seuil de faible revenu.

Le Devoir

Avec La Presse canadienne



## BIENTÔT 100 ANS

Le 10 janvier 1910 paraissait le premier numéro du *Devoir*.

Quelques-uns des meilleurs journalistes de l'époque réunis autour d'Henri Bourassa lançaient alors ce nouveau quotidien voué à la promotion de l'engagement civique et au développement de la société canadienne-française.

Plusieurs événements et publications marqueront à compter du 10 janvier 2010 ce centième anniversaire, auxquels *Le Devoir* associera de diverses façons ses lecteurs.

**LES AMIS DU DEVOIR** sollicitent le soutien des lecteurs et des partenaires du *Devoir* à l'organisation de cet anniversaire que l'on veut financé par des apports extérieurs sous forme de commandites et de dons. Les lecteurs qui le souhaitent sont invités à verser un don en remplissant le coupon-réponse plus bas.

\* Le programme officiel du centième anniversaire de *Le Devoir*, qui sera dévoilé en novembre, prévoit la tenue le 10 janvier d'une rencontre entre lecteurs et artisans de *Le Devoir* ainsi qu'un dîner officiel en hommage à *Le Devoir*. Suivront en cours d'année des expositions, des conférences publiques, un colloque international sur la presse indépendante et la publication de livres et de cahiers spéciaux.

\*\* Les Amis du Devoir est une association sans but lucratif responsable de l'organisation de ce centenaire. N'ayant pas de statut d'organisation de bienfaisance, elle ne peut toutefois délivrer de reçus à des fins de fiscalité.

## LE DEVOIR

Les Amis du Devoir  
a/s Claudette Bélieveu  
2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal H3A 3M9



100 ans  
de regards  
sur l'information

Prénom	
Nom	
Adresse	
Ville	
Code postal	
Tél. résidence	
Courriel	
Montant versé (Faire un chèque au nom de Les Amis du Devoir)	\$

JEANNE CORRIVEAU

La série d'attentats au cocktail Molotov dans des cafés italiens s'est poursuivie à Montréal avec deux établissements ciblés hier matin. Pendant que l'enquête policière se poursuit, la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes s'inquiète des effets que pourrait avoir cette série d'événements sur ses établissements.

Après avoir brisé la vitrine du Café Le Nouba, au 5329, boulevard Saint-Laurent, un cocktail Molotov a atterri à l'intérieur de l'établissement à 6h20 du matin, lundi. Vers 7h, c'était au tour du Café Vegas, au 2670, rue Jean-Talon, de subir le même traitement. Dans les deux cas, il n'y a pas eu de blessés, le feu a été éteint rapidement et les dégâts ont été limités. Ces événements portent à huit le nombre d'incidents du genre à survenir à Montréal depuis le 28 octobre dernier, principalement dans le secteur

de Saint-Michel. Le Nouba avait déjà été visité le 15 novembre dernier.

L'enquête a été confiée à la section des incendies criminels du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) qui n'a pour l'instant aucun suspect dans sa mire. Plusieurs hypothèses sont examinées. «Le seul lien tangible, c'est qu'il s'agit de cafés italiens et de cocktails Molotov, mais il y a beaucoup d'hypothèses qui sont sur la table», a indiqué hier le commandant Robert Quévillon, chef de la Division des crimes économiques et de propriété au SPVM.

L'une des hypothèses qui circulent fait état d'une guerre de territoires impliquant des gangs de rue, mais les policiers refusent de confirmer cette thèse. «Ça peut être un conflit entre Italiens, entre gangs de rue et Italiens, ou même entre les gangs de rue elles-mêmes, mais, au moment où on se parle, on n'est pas en mesure de mettre le doigt sur un mobile précis», a expliqué

M. Quévillon.

Reste que les propriétaires des établissements paraissent peu enclins à aider les policiers dans leur enquête. «Les propriétaires ne jurent pas beaucoup. Ils nous disent que tout est beau, qu'ils n'ont pas reçu de menaces et qu'ils ne comprennent pas pourquoi ça leur arrive», a commenté M. Quévillon.

Cette série d'attentats sème l'émoi à la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec qui craint les effets néfastes sur l'achalandage de ses établissements et la hausse des primes d'assurance. «Pendant la guerre des mairies, il y avait eu beaucoup d'établissements qui avaient brûlé, et nos polices d'assurance commerciale avaient triplé. Beaucoup d'assureurs s'étaient retirés, et ça nous avait causé beaucoup de problèmes», a rappelé hier Renaud Poulin, président de la Corporation.

Le Devoir

## LE MONDE

## Obama tient sur l'Afghanistan un conseil de guerre qui pourrait être décisif

LAURENT LOZANO

Washington — Barack Obama a présidé hier soir un conseil de guerre crucial avant de décider, peut-être dès la semaine prochaine, s'il envoie ou non plusieurs dizaines de milliers de soldats américains supplémentaires en Afghanistan.

M. Obama a rassemblé ses principaux ministres, généraux, diplomates et conseillers concernés dans la salle ultra-sophistiquée consacrée à la gestion des crises située sous la Maison-Blanche, a indiqué son administration.

Il s'agissait de la neuvième réunion de ce genre avec son équipe de sécurité nationale depuis août. La Maison-Blanche n'a pas contesté que cela pourrait être la dernière avant que M. Obama ne prenne la décision stratégique peut-être la plus importante de sa présidence.

Celle-ci ne semble plus qu'une question de jours et M. Obama pourrait l'annoncer à partir de la semaine prochaine, a dit son porte-parole Robert Gibbs.

Dans la mesure où M. Obama ne se prononcera pas avant Thanksgiving jeudi et où la grande fête familiale américaine est suivie d'un creux d'activité jusqu'à dimanche, «la première possibilité serait à un moment donné la semaine prochaine», a dit M. Gibbs.

La réunion d'hier soir était a priori davantage destinée à répondre à certaines questions que M. Obama a encore qu'à entériner une stratégie et les effectifs qui vont avec, a-t-il dit.

Mais elle pourrait être déterminante: si la conviction de M. Obama n'est pas faite dès ce lundi, elle le sera «peut-être au cours des jours à venir», a-t-il dit.

M. Obama doit dire s'il accède à la demande de son commandant sur le terrain, le général Stanley McChrystal. Devant la dégradation de la situation afghane, celui-ci recommanderait de déployer environ 40 000 soldats américains en plus des 68 000 déjà sur place. Sans renfort, la mission afghane court à l'échec, a-t-il prévenu.

Mais M. Obama fait face à

l'hostilité croissante des Américains à la guerre. Le président la juge nécessaire, mais elle a encore tué quatre de ses compatriotes dimanche et lundi. Loin de sembler prendre fin bientôt après plus de huit ans, elle connaît son année la plus meurtrière pour les soldats américains, afghans et étrangers, mais aussi pour les civils.

Un récent sondage pour le quotidien *Washington Post* et la chaîne ABC indiquait que 48 % des Américains désapprouvaient désormais la conduite de cette guerre par M. Obama, autrefois l'un de ses points forts; tandis que 45 % l'approuvent.

L'hostilité grandit chez les propres partisans de M. Obama.

## Divisions

Son administration est elle-même divisée entre les partisans d'une stratégie destinée à combattre l'insurrection des talibans, et celle visant surtout le danger terroriste, en Afghanistan et au

Pakistan voisin, pour empêcher que la région ne serve à préparer des attentats comme ceux du 11-Septembre.



Barack Obama

La méfiance inspirée par le gouvernement afghan et l'imbroglie auquel a donné lieu la réélection du président Karzaï ont encore compliqué l'affaire. Lors du dernier conseil de guerre le 11 novembre, M. Obama a demandé à ses collaborateurs de revoir les stratégies qu'ils lui soumettaient et de revenir vers lui après avoir «combiné» ce qu'elles avaient de meilleur.

Il leur a aussi demandé des stratégies de sortie du conflit; il a signifié depuis lors qu'il voulait pouvoir dire aux Américains jusqu'à quand ils étaient engagés en Afghanistan.

Son porte-parole a indiqué que c'était à ce propos surtout que M. Obama attendait des réponses de son conseil de guerre lundi.

Agence France-Presse

Échange de prisonniers entre Israël et le Hamas

## Nétanyahou refroidit les espoirs

Jérusalem — Israël a assuré hier ne pas avoir encore conclu d'accord sur un échange de prisonniers avec le Hamas alors que les efforts se poursuivaient en vue de la libération du soldat israélien Gilad Shalit, détenu depuis juin 2006 par le mouvement islamiste palestinien à Gaza.

«Il n'y a pas encore d'accord sur un échange de prisonniers» avec le Hamas, a déclaré le premier ministre Benjamin Nétanyahou devant le groupe parlementaire de son parti, le Likoud (droite).

«La question sera tranchée par le gouvernement et il y aura un débat à la Knesset», le Parlement israélien, a précisé M. Nétanyahou, selon un responsable présent à cette réunion.

Dans un communiqué, le chef du gouvernement a mis en garde contre les récentes informations de presse sur une libération imminente du soldat Shalit, affirmant que beaucoup n'étaient «pas crédibles» et «certaines délibérément biaisées».

Les déclarations de M. Nétanyahou surviennent alors que les spéculations vont bon train, au lendemain de propos optimistes du président israélien Shimon Peres, qui a fait état de «progrès» dans les négociations avec le Hamas.

M. Peres s'exprimait à son retour d'une visite éclair au Caire, où il a rencontré dimanche son homologue égyptien Hosni Moubarak. L'Égypte joue avec l'Allemagne un rôle de médiateur entre Israël et le Hamas.

Le ministre israélien de la Défense, Ehoud Barak, a par ailleurs eu hier soir un entretien téléphonique avec le chef des services de renseignements égyptiens, Omar Souleïmane, en charge du dossier. Il a notamment porté sur un échange de

prisonniers, selon un communiqué du ministère.

Dans la journée, une délégation du Hamas, menée par un haut dirigeant, Mahmoud Zahar, était elle arrivée en Égypte pour des entretiens sur le dossier, d'après une source au sein des services de sécurité à Rafah (bande de Gaza).

Un haut responsable égyptien a confié à l'AFP qu'il n'y avait «pas encore d'accord sur la liste des prisonniers dont le Hamas réclame la libération». «Nous pensons, en Égypte, qu'il faut encore du temps», a-t-il ajouté.

Gilad Shalit, un tankiste de 23 ans, qui a également la nationalité française, a été capturé le 25 juin 2006 à la lisière de la bande de Gaza. Son enlèvement a été revendiqué par des groupes armés palestiniens, dont le Hamas, qui contrôle ce territoire.

La famille du soldat a été reçue hier au ministère israélien de la Défense. Ils se sont entretenus avec Hagai Hadas, un ancien cadre du Mossad (services de renseignement) chargé des contacts indirects avec le Hamas.

«Ce n'est pas le moment de parler», a déclaré le père du jeune homme, Noam Shalit. «Je serai rassuré quand notre fils sera à nos côtés, pas avant», a-t-il dit à l'AFP.

Le Hamas exige la libération de centaines de détenus palestiniens en échange du tankiste israélien. Parmi eux se trouverait Marwan Barghouti, figure de proue du mouvement national palestinien jouissant d'une grande popularité, condamné à la prison à vie par Israël.

«Son nom est sur la liste», a assuré sa famille. Un ministre israélien, Sylvan Shalom, du Likoud, a néanmoins affirmé qu'il ne serait «pas libéré».

Agence France-Presse

## Un humain sur trois vit sans électricité

Le PNUD établit une relation entre pauvreté et manque d'accès à l'énergie

ANNE CHAON

Paris — Près d'un tiers de l'humanité vit dans le noir faute d'accès à l'énergie, dont 80 % résident dans les pays les moins développés et en Afrique sub-saharienne qui n'ont pratiquement aucune chance d'atteindre les objectifs de développement fixés pour 2015, selon un rapport de l'ONU.

L'étude du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) insiste sur l'étroite corrélation entre extrême pauvreté et manque d'accès à l'énergie: moins de 3 % des Burundais, des Tchadiens ou des Libériens ont le courant, moins de 5 % au Rwanda, en République centrafricaine ou en Sierra Leone, 13 % en Birmanie ou en Afghanistan.

«Actuellement, environ 1,5 milliard d'habitants des pays en développement n'ont pas accès à l'électricité et trois milliards dépendent de combustibles solides [biomasse, charbon] pour cuisiner et se chauffer», indiquent les auteurs.

Le rapport, réalisé avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), concerne 140 pays en développement, dont 50 appartiennent à la catégorie des «moins avancés» (PMA) avec un PNB inférieur à 750 USD/habitant, situés pour 31 d'entre eux en Afrique sub-saharienne.

Il en ressort que «79 % des populations dans les PMA et 74 % en Afrique sub-saharienne sont privées d'accès à l'électricité, contre 28 % en moyenne dans les pays en développement».

«Compte tenu des niveaux actuels d'accès à l'énergie, il est clair qu'il sera particulièrement difficile à ces pays d'atteindre les Objectifs de développement du



RADU SIGHETI REUTERS

Trois milliards de personnes dépendent de combustibles solides comme le bois pour cuisiner et se chauffer.

Millénaire», fixés par l'ONU en 2000 pour espérer diviser par deux la pauvreté d'ici 2015, estime Miporu Takada, responsable Énergie et Environnement du PNUD à l'AFP.

Pour atteindre ce but, il faudrait qu'environ 1,2 milliard de personnes supplémentaires bénéficient de l'électricité et 1,9

milliard de combustibles modernes pour se chauffer et cuisiner. «Apporter l'électricité à chaque foyer coûterait environ un dollar par personne pour un service minimum», ajoute M. Takada pour qui la «meilleure option pour équiper les zones rurales reculées serait «du petit hydraulique ou du micro-solaire voltaïque».

Mais comme pour le service de l'eau, l'accès à l'énergie n'apparaît pas comme une priorité aux gouvernements regrette-t-il: «Ils préfèrent avoir des réalisations spectaculaires à montrer».

Dans le monde en développement, 45 % de la population utilise la biomasse (bois, résidus agricoles...) et le charbon à des fins domestiques: cette proportion passe même à 71 % en zone rurale. Mais seuls 27 % se servent de foyers améliorés qui garantissent une meilleure combustion et évacuation des émanations (6 % dans les PMA et l'Afrique sub-saharienne).

Or les auteurs du rapport estiment que 2 millions de décès sont occasionnés chaque année dans le monde par la pollution intérieure liée à ces combustibles.

Les femmes (50 % des décès) et les enfants (44 %) sont particulièrement touchés par les pneumonies, maladies pulmonaires chroniques et cancers du poumon car ce sont eux qui restent près du foyer, soulignent-ils.

«Dans les PMA et en Afrique sub-saharienne, plus de 50 % de l'ensemble des décès sont dus à ces maladies qui peuvent être attribuées aux combustibles utilisés».

Le futur accord climat qui doit être négocié à Copenhague à partir du 7 décembre doit garantir un financement aux pays les plus démunis pour les aider à se développer sur des modes non polluants, tout en s'adaptant à un climat dérégulé.

L'accès à l'énergie et aux technologies propres sera pour ces pays un des enjeux de cette conférence.

Agence France-Presse

CAMBODGE

## Les victimes dénoncent les aveux incomplets de Douch

Phnom Penh — Les avocats des victimes des Khmers rouges ont accusé hier le tortionnaire du régime de vouloir tromper le tribunal international, en minimisant son rôle dans la torture et l'exécution de quelque 15 000 personnes, dans la prison de Tuol Sleng, entre 1975 et 1979.

Douch, 67 ans, de son vrai nom Kaing Guek Eav, est notamment jugé pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité pour avoir dirigé la prison, aussi connue sous le nom de S-21.

«La coopération avec la cour et ses prétendus avec fidèles sont inachevés», a estimé Me Kong Pisey, avocat des parties civiles, dans sa plaidoirie.

«La stratégie de défense de

l'accusé de nier toute implication personnelle dans la torture, les meurtres et les arrestations est un échec», a ajouté l'avocat.

Des cinq cadres du régime aujourd'hui détenus, Douch est le premier à être jugé et le seul à collaborer avec la justice. Mais il a constamment affirmé avoir agi par peur d'être lui-même abattu et a nié le rôle politique que l'accusation lui prête au sein du régime marxiste totalitaire de Pol Pot.

Le réquisitoire du parquet est attendu aujourd'hui, avant les plaidoiries de la défense en fin de semaine. Le verdict n'est pas attendu avant le premier trimestre 2010.

Agence France-Presse

## Lula appelle l'Iran à trouver une «solution juste»

Brasilia — Le président brésilien, Luiz Inácio Lula da Silva, a affirmé hier le droit de l'Iran au nucléaire civil mais a appelé son homologue Mahmoud Ahmadinejad à trouver «une solution juste» avec les grandes puissances sur le dossier nucléaire.

Le président brésilien a réitéré que son gouvernement reconnaissait le droit de l'Iran à développer «l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, en respect total des accords internationaux», lors d'une conférence de presse au côté du président iranien qui a effectué lundi une visite controversée de moins de vingt-quatre heures au Brésil.

Il a aussi demandé expressément à Ahmadinejad de «poursuivre les contacts avec les pays intéressés [les puissances occi-

dentales] pour une solution juste et équilibrée sur la question nucléaire en Iran», à l'issue d'un entretien de près de trois heures avec le dirigeant iranien. Les Occidentaux accusent l'Iran de chercher à acquérir l'arme atomique sous couvert d'activités civiles, ce que Téhéran dément.

Après Brasilia, le président Ahmadinejad poursuit aujourd'hui sa tournée sud-américaine en Bolivie et au Venezuela pour chercher des soutiens auprès des dirigeants de gauche face aux Occidentaux sur la question nucléaire.

«La non-prolifération et le désarmement nucléaire doivent aller de pair», a ajouté Lula.

Agence France-Presse

Réchauffement climatique

## Les indigènes sont doublement victimes

Londres — Les mesures de lutte contre le réchauffement climatique représentent pour les peuples indigènes du monde entier un danger aussi important que le changement climatique lui-même, a prévenu hier dans un rapport l'ONG Survival International.

L'organisation de défense des peuples indigènes, qui a son siège à Londres, lance cet avertissement dans son rapport intitulé *La plus dérangeante des vérités: changement climatique et peuples indigènes*.

L'ONG réclame que les peuples indigènes soient «pleinement inclus» dans les décisions les concernant et «que leurs droits territoriaux soient dûment respectés et garantis».

Le rapport souligne «que les peuples indigènes qui sont les moins responsables du changement climatique, sont les plus affectés par celui-ci et que leurs droits sont violés et leurs terres dévastées au nom des mesures prises pour le stopper», a relevé dans un communiqué Stephen Corry, directeur de Survival International.

Selon lui, gouvernements et entreprises s'abritent derrière la

lutte contre le réchauffement climatique pour «planifier un gigantesque vol de terres. Et comme d'habitude, lorsqu'il y a des enjeux financiers et de juteux profits en perspective, les peuples indigènes n'ont pas voix au chapitre».

Survival International estime que quatre mesures de lutte contre le changement du climat menacent particulièrement ces populations autochtones: la production d'agrocarburants et celle d'énergie hydroélectrique qui «accaparent le plus souvent des terres ancestrales» et chassent leurs habitants (indiens Guarani au Brésil, tribus de Bornéo), la conservation des forêts (expulsion des Ogiek de la forêt de Mau au Kenya) et la compensation des émissions de dioxyde de carbone.

«Avec l'instauration de la taxe carbone, les forêts des peuples indigènes représentent désormais une immense valeur marchande», relève l'organisation, estimant que cette mesure va entraîner des évictions forcées et des «spoliations» des habitants de leurs terres.

Agence France-Presse

## Ministres afghans soupçonnés de détournements de fonds

Kaboul — Deux ministres afghans soupçonnés de détournement de fonds ont été convoqués pour être interrogés dans le cadre d'une enquête, a annoncé hier le procureur général adjoint du pays.

Plusieurs autres responsables sont visés par cette enquête, a déclaré Fazel Ahmad Faqiryar, re-

fusant de fournir l'identité des deux ministres. Il a ensuite précisé que 15 ministres ou anciens ministres ayant fait partie de gouvernements sous la présidence Karzaï étaient concernés, ajoutant que plusieurs d'entre eux avaient quitté le pays.

Agence France-Presse

# ÉDITORIAL

## Le cégep en français

### Une mesure prématurée

Le débat sur le cégep en français pour tous, exception faite des anglophones de souche, reprend de la force. L'idée a fait son chemin au sein du Parti québécois lors d'un colloque sur le développement culturel tenu ce week-end. Tentée elle aussi par l'idée, la chef péquiste, Pauline Marois, hésite toutefois à l'appuyer. Elle sait qu'un tel projet sera loin de faire l'unanimité.

**L**e cégep en français pour tous avait été âprement débattu une première fois au début des années 2000, mais écarté par le gouvernement péquiste d'alors, dirigé par Bernard Landry. La commission Larose sur la situation et l'avenir de la langue française avait montré qu'il n'y avait pas nécessité. Elle affirmait même qu'il s'agissait là «d'une mesure pour le moins... démesurée» compte tenu des données alors disponibles sur la proportion d'élèves allophones optant pour le cégep en anglais à la fin d'études secondaires faites en français.

Si l'idée refait surface aujourd'hui, ce n'est pas tant que la situation observée en 2001 par la commission ait radicalement changé. En fait, on ne le sait pas, car on ne dispose pas d'études exhaustives pour démontrer que les élèves allophones fuient le cégep en français, du moins au point de constituer une inversion de la tendance observée depuis le début des années 1980. L'idée est plutôt portée par le sentiment que le français est gravement en danger à Montréal et qu'il faut réagir en mettant en place des politiques à la mesure de la menace appréhendée.

Cette perception n'est pas sans fondements. Les études démographiques récentes ont montré que le français est en perte de vitesse sur l'île de Montréal, au point d'être bientôt minoritaire. Puis il y a le fait, qui peut être constaté par quiconque visite les commerces à l'ouest du boulevard Saint-Laurent, que le français n'est pas prédominant comme langue de service. La réaction des militants péquistes, pour légitime et compréhensible qu'elle soit, ne peut constituer un argumentaire suffisant pour inscrire au programme de leur parti une politique comme celle prônée en fin de semaine.

Pauline Marois a eu raison de prendre en délibéré le consensus intervenu ce week-end chez ses militants. La proposition, mal appuyée sur le plan argumentaire, engendrera inévitablement une polarisation avec les communautés culturelles qui auront l'impression de se voir retirer un droit qui n'a jamais été remis en cause depuis l'adoption de la loi 101. Le virage ne serait pas sans conséquence, puisqu'il constituerait une rupture avec la politique d'intégration douce des immigrants allophones pratiquée par le Parti québécois.

Il est pour le moins curieux que celui qui fut un des principaux artisans du rapprochement du Parti québécois avec les communautés culturelles, Bernard Landry, soit aujourd'hui devenu un défenseur actif du cégep en français pour tous. En quelques mois, il est passé à l'autre extrême. Si sa successeuse à la tête du Parti québécois le suivait sur cette voie, elle prendrait le risque de s'aliéner une large partie des communautés culturelles. Cela en vaut-il bien la peine? Y gagnerait-elle? Le débat mérite d'être approfondi, surtout la recherche d'autres solutions pour rendre attrayant le cégep français. La commission Larose proposait, entre autres mesures, de renforcer l'enseignement de l'anglais dans les cégeps francophones, le désir d'un apprentissage de cette langue étant ce qui pousse vers les cégeps anglophones nombre d'allophones et de francophones aussi. Mais rien n'a été fait. Ni par le Parti québécois ni par le Parti libéral. Voilà qui est désolant!

## La démission d'Abbas

### Rien à faire

**A**ujourd'hui, tout le monde implore le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, de rester en poste. Car on craint, de Washington à Berlin en passant par Londres et Paris, que, si ce modéré plie bagage, un durcissement de l'Autorité ne s'ensuive. Ce qu'il y a de curieux, voire d'outrageant, dans ce énième chapitre de la saga israélo-palestinienne, c'est que des présidents et des premiers ministres tiennent à son maintien en poste alors qu'ils ont tout fait pour le cantonner dans le rôle de figurant.

De toutes les attitudes adoptées par les grands de ce monde, celle défendue par l'administration Obama est la plus décevante. On se souviendra qu'au cours des premières semaines suivant son installation à la Maison-Blanche, Obama avait souligné, avec fermeté, que le gouvernement israélien devait mettre un terme à son programme de colonisation. Notamment à Jérusalem. Il avait nommé George Mitchell, expert en dossiers délicats, émissaire permanent dans la région. Et alors? Ce dernier a vite convenu que, le premier ministre Benjamin Nétanyahou étant si buté sur le front des colonies, sa mission relevait de l'impossible.

Il y a moins d'un mois, la secrétaire d'État, Hillary Clinton, a estimé que, le chef d'État israélien ayant commandé un ralentissement des constructions, elle ne voyait pas pourquoi Abbas jugeait fondé d'exiger un arrêt net de ces constructions comme préalable aux négociations devant déboucher, pour la millième fois qu'on nous le promet, sur la création d'un État palestinien. Quinze jours plus tard, Nétanyahou, ayant observé une inflexion concrète de la position américaine, autorisait l'érection de la position américaine, autorisait l'érection de la position américaine, autorisait l'érection de la position américaine.

Entre-temps, Abbas a dévoilé son intention de ne pas se présenter lors des prochaines élections. Parmi les arguments invoqués pour justifier son geste, on a retenu celui-ci: il ne comprend plus, il ne saisit plus, il ne décède plus la politique israélienne en cette matière. Ici, il faut préciser qu'en véteran de la scène politique palestinienne, Abbas a été acteur en témoin des ententes d'Oslo, Madrid, Camp David, Wye Plantation, Taba, Charm el-Cheikh, etc. Bref, de quoi user toutes les patiences.

Plutôt que de canaliser les énergies dans des pourparlers qui ne débouchent jamais sur quoi que ce soit, Abbas a opté pour une autre stratégie. Lui et ses proches collaborateurs entendent demander et obtenir que l'ONU reconnaisse officiellement l'État palestinien qu'on leur fait miroiter depuis des lunes. À Washington, on a clairement indiqué que cette initiative était considérée comme inacceptable. Quant à Nétanyahou il s'est fait plus menaçant en affirmant que, si cette démarche se concluait par la consécration d'un État souverain, des sanctions seraient prises. Bon. Que faire quand on ne veut rien faire?

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

## COMMENT JANINE KRIEBER A SU QU'ELLE AVAIT ÉTÉ IMPRUDENTE...



BERNARD DESCÔTEAUX

## LETTRES

### Défense du français

La défense du français ne devrait pas être identifiée ou appartenir à un parti ou à un groupe quelconque. Tous les francophones devraient se sentir concernés. Mais nous sommes divisés entre nous; ce qui fait le jeu et le bonheur de la partie adverse. Sans parler d'une certaine indifférence au sein d'une large tranche de la population.

Mes grands-parents paternels et maternels sont nés en Italie. Ils sont arrivés à Montréal, respectivement en 1902 et 1907. Ils ont tout fait pour s'intégrer à la majorité francophone (silencieuse) de sorte que le français est ma langue maternelle.

N'oublions pas que les francophones représentaient 33 % de la population canadienne en 1867 et ne sont plus que 23 % en 2009!

Déjà notre langue (et ce qu'il en reste), c'est-à-dire le jodel, est d'arçim-innombrables anglicismes et d'américanisms, sans compter les trop nombreuses traductions littérales qui nous assaillent et pullulent de tout côté. Il n'y a qu'à écouter la télévision et se pencher sur les autres médias.

Si on veut que les immigrants apprennent le français, il ne faut pas s'appuyer sur une langue déficiente. Les médias (écrits et électroniques) donnent les mauvais exemples, sans parler des messages publicitaires. Les enseignants, les professeurs et les publicitaires devraient surveiller le français et suivre des cours de bon parler, si besoin est. On peut garder son accent tout en respectant la langue française.

Il ne faut pas demander à l'Office de la langue française d'intervenir dans ce domaine. Je le sais par expérience. J'ai essayé à maintes reprises. Cet organisme donne la chasse uniquement aux mots anglais. Son mandat n'est pas de redresser la langue parlée et écrite.

Est-ce que nous nous dirigeons vers un iceberg avec une chanson américaine? Est-

il trop tard pour donner un sérieux coup de barre?

Est-ce que les lois à venir du Québec ne seront pas invalidées par la Cour suprême du Canada? Est-ce que ce dernier pays évoluera la Charte des droits et libertés comme il l'a toujours fait? Depuis la conquête, les Britanniques nous ont montré ce dont ils sont capables. Faut-il faire la distinction entre la tolérance et le laxisme? Est-ce que le mouton vit encore parmi nous?

Pouvons-nous réfléchir sans distinction de parti pris?

Jean Di Tomaso  
Montréal, le 22 novembre 2009

### Indépendance et nationalisme provincial

Il y a quelques semaines, on nous annonçait la tenue prochaine d'un colloque péquiste et, précédant tout juste ce rassemblement, le lancement d'un livre de Jacques Parizeau.

Ceux que le potentiel de controverse de cette séquence d'événements faisait saliver n'avaient peut-être pas prévu que l'ouvrage de l'ex-premier ministre éviterait la polémique et ils oublièrent peut-être que le PQ, depuis un moment, est en mode «flou artistique», donc difficile à coincer, quant à la réalisation de l'indépendance.

Ainsi, cette semaine s'est déroulée sans turbulence ni déchirement de chemise, tant et si bien que les médias n'ont pu que parler d'indépendance, et seulement d'indépendance, pendant plusieurs jours, sans la moindre diversion. Ça ne s'était pas vu depuis des siècles, et il faut, ne serait-ce que pour cela, saluer la sagesse, et le dévouement, de M. Parizeau.

Sauf que, si on met en parallèle les discours de M. Parizeau et les vapeurs qui émanent actuellement du PQ, on trouve bel et bien un important clivage, tout aussi spectaculaire que si le premier avait

accusé le second d'être dans les patates.

Alors que, d'un côté, on parle calmement et sereinement d'indépendance, de l'autre, on s'affaire surtout à manipuler l'ingrédient instable — et déprimant, en ce qui me concerne — du nationalisme provincial.

Loi 101, constitution, cour suprême, etc. Bref, on joue défensif, dans un film que l'on a vu et revu depuis quarante ans, dont on connaît l'issue, invariable: c'est Ottawa qui tranche.

Cette façon qu'a le Parti québécois d'aborder les questions d'identité et de langue, sans d'abord proposer un indépendantisme consistant et décomplexé, relève clairement de ce que j'appelle le nationalisme compensatoire.

Cette démarche, qui tend à poursuivre l'œuvre nationaliste de l'Union nationale et des libéraux d'autrefois, et qui fait comme si nous n'avions pas foncé dans le mur canadien depuis, est devenue une mauvaise manie si on la regarde sous l'angle indépendantiste.

Parce que non seulement est-elle porteuse d'autant de défis électoraux que l'indépendance elle-même, sinon plus parce qu'elle ajoute le fardeau de la suspicion d'un échec caché, mais en plus, ceux qui la proposent font du même soufflé la démonstration, volontaire ou non, qu'il est possible de satisfaire les aspirations québécoises à l'intérieur de la tutelle fédérale.

À mon sens, l'indépendance devrait être favorisée comme moyen de régler les questions identitaires, et non le cadre provincial. Proposons l'indépendance pour agir, et non pas l'action en attendant l'indépendance.

On peut être en accord ou non avec ce que j'avance ici. Mais on doit admettre que, cette semaine, et depuis un certain temps, Parizeau et le PQ ne parlent pas de la même chose.

Nic Payne  
Montréal, le 22 novembre 2009

## LIBRE OPINION

### Un juste prix pour CBC/Radio-Canada

HUBERT T. LACROIX

Président-directeur général de CBC/Radio-Canada

**L**es audiences du CRTC sur l'avenir du modèle de financement de la télévision généraliste ont donné lieu à des échanges musclés la semaine dernière. Certains soutiennent que CBC/Radio-Canada ne devrait pas profiter d'un éventuel régime de négociation de la juste valeur de ses propres signaux de télévision parce qu'elle reçoit plus d'un milliard de dollars du gouvernement.

Cette position est farfelue. Les deux seuls télédiffuseurs privés canadiens qui l'ont avancée, dans le cadre de ces audiences, sont nos deux compétiteurs principaux au Québec dont la soif pour de nouveaux revenus est si grande qu'ils n'hésitent pas à nier le véritable intérêt des contribuables. Parce que cela fait maintenant leur affaire, ils sont prêts à écarter du revers de la main l'apport énorme du radiodiffuseur public à la production canadienne. Dans le cas de V, cette récente prise de position à notre égard est encore plus étrange qu'elle n'est même pas évoquée dans son mémoire déposé le 11 septembre 2009 pour soutenir ses argu-

ments devant le CRTC.

Il est vrai que CBC/Radio-Canada reçoit un peu plus d'un milliard de dollars du Parlement. Mais ne confondons pas les enjeux. Cet argent sert aussi à financer de nombreux services non commerciaux, comme par exemple les réseaux de radio sans publicité aucune. Mais, pour lui permettre de livrer aux Canadiens ses 29 services, en français et en anglais, à travers six fuseaux horaires, CBC/Radio-Canada doit également générer plus de 600 millions de dollars en revenus commerciaux — surtout par la vente de publicité — qui sont de plus en plus à risque en raison de la fragmentation de l'assiette publicitaire.

Nos chaînes de télévision généraliste dépendent en fait de 40 % à 50 % de ces revenus commerciaux. Ce modèle de financement dit «mixte» a été favorisé et soutenu par le gouvernement et le CRTC depuis le début de la télévision. À moins de revoir entièrement ce modèle, CBC/Radio-Canada ne peut être soumis à des règles différentes de celles qui s'appliquent aux privés pour générer les revenus commerciaux nécessaires à son financement.

Les abonnés au câble ou à un service de distribution par satellite paient pour recevoir

les signaux de la télévision de Radio-Canada et de CBC Television, mais l'argent qu'ils versent est entièrement conservé par les câblodistributeurs et les compagnies de distribution de signaux par satellite. Pas un seul cent n'est remis au radiodiffuseur public.

CBC/Radio-Canada investit plus dans le contenu canadien sur ses deux principaux réseaux, soit environ 670 millions de dollars par année, que tous les télédiffuseurs généralistes privés réunis. L'inclusion de CBC/Radio-Canada dans un tel régime présente le meilleur moyen de s'assurer que les revenus générés par une juste rétribution des signaux soient investis dans des contenus télévisuels canadiens de grande qualité, produits ici.

Les audiences actuelles ont pour but d'assurer la survie du système de radiodiffusion qui doit être économiquement plus juste et culturellement plus pertinent. Le seul gagnant d'un régime qui exclurait CBC/Radio-Canada serait l'industrie du câble et du satellite qui pourrait continuer de faire des profits en vendant la programmation de CBC/Radio-Canada tout en privant les citoyens d'un juste retour sur leur investissement. Un tel système ne serait manifestement pas dans l'intérêt des contribuables.

## IDÉES

## LE PRIVÉ DANS LA SANTÉ

## Le débat sur la réforme aux États-Unis suscite-t-il de fausses attentes?

THEODORE R. MARMOR  
Professeur émérite à la Yale University

**L**a bataille pour la réforme des soins de santé menée par l'administration Obama au cours de la première année de son mandat n'a pas permis de clarifier grand-chose. En revanche, un grand nombre de gens seront déçus lorsque cette bataille sera terminée. Au cours de sa campagne électorale, Barack Obama s'est déclaré en faveur d'une expansion de la couverture de l'assurance maladie mobilisant une combinaison de programmes publics et privés.

Au Congrès, une proportion importante des démocrates défend toujours cette idée, convaincus qu'ils sont qu'il s'agit de la seule option, à la fois possible sur le plan politique et réalisable sur le plan opérationnel. Avant la crise économique, la majorité des experts considéraient que le modèle canadien d'assurance maladie universelle financée par les impôts constituait une option politiquement inacceptable, tout en reconnaissant que sur le plan fiscal cette option était la plus prudente pour l'ensemble de la société américaine.

Il est clair que les propositions actuelles de réforme du système de santé ne permettront pas la mise en place d'un programme d'assurance maladie abordable pour l'ensemble des Américains, pas plus qu'un contrôle efficace de l'augmentation du coût des soins. Les membres du Congrès ne s'entendent toujours pas sur le nombre de personnes, parmi les 46 millions d'Américains non assurés, qui auront droit de l'aide, pas plus qu'ils ne s'entendent sur le montant de celle-ci.

## Mauvaise analyse

Ni les projets de loi du Sénat ni ceux de la Chambre des représentants, qui seront réunis devant la commission mixte des deux Chambres, ne permettront un véritable contrôle des coûts des soins aux États-Unis, pas plus qu'ils ne permettront de réduire le nombre des sous-assurés. Comment en est-on arrivé là? Et est-ce que les Canadiens, au Québec ou dans les autres provinces, devraient s'inquiéter de cette situation?

La stratégie hybride de l'administration Obama découle d'une mauvaise analyse des causes de l'échec subi par l'administration Clinton lorsqu'elle a voulu mettre en place un système universel d'assurance maladie. Le président Obama et ses conseillers ont cru que l'erreur de l'administration Clinton avait été de soumettre au Congrès un projet de réforme dé-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

taillé en même temps qu'un ensemble de critères peu précis, ce qui avait fourni à leurs opposants du temps et des arguments pour combattre la réforme.

Le but de la nouvelle rhétorique de l'équipe Obama était d'apaiser les critiques idéologiques dirigées contre la mise en place d'un régime public. Les propositions visaient à ce que tous les Américains puissent bénéficier d'une assurance maladie de base, soit reliée à leur emploi, soit une assurance individuelle selon le modèle de la réforme adoptée au Massachusetts en 2006. «Le choix et la concurrence [entre les régimes d'assurance] constitueraient les instruments de base pour le contrôle des coûts en s'appuyant sur l'hypothèse que la concurrence associée à une réglementation renforcée des assurances permettrait de maintenir les dépenses de santé à un niveau

acceptable et d'assurer toute la population.

## Des obstacles

Les difficultés liées à l'implantation d'un tel programme de réforme ne sont pas difficiles à identifier. Il suffit de penser aux réglementations (comme elles existent dans d'autres pays) nécessaires pour réduire les incitatifs qui poussent les assurances privées à éviter d'assurer les citoyens en moins bonne santé:

- une tarification unique («community rating»): application du même taux pour tous les assurés, indépendamment de l'âge ou de l'état de santé;
- l'obligation d'assurer ou l'interdiction de refuser quelqu'un qui cherche à s'assurer;
- une couverture minimale, définition du panier de services;
- un contrôle du marketing, pour éviter les pu-

blicités mensongères;

■ l'ajustement prospectif des risques visant à tenir compte des différences prévisibles des coûts reliés à la santé des participants, avec des paiements rétrospectifs pour compenser les coûts élevés qui doivent effectivement être assumés par les régimes.

Il est peu probable qu'une réforme complète du système de santé américain telle que l'a proposée l'administration Obama en 2009 s'attaque réellement aux problèmes mentionnés ci-dessus. Les États-Unis vont être bloqués par la fragmentation actuelle du financement du système, peu importe les résultats de la législation finale. Les chances de réussir un véritable contrôle des coûts sont encore plus minces.

## Inquiétant pour le Canada

De façon inattendue, les représentants de l'industrie de la santé ont annoncé, en mai 2009, qu'ils s'engageaient à ce que l'augmentation des dépenses de santé ne dépasse pas 4,9 %, alors que l'on avait prévu une augmentation de 6,4 % par an durant les dix prochaines années. Une telle autolimitation volontaire (en d'autres termes, la promesse d'un revenu garanti de près de 5 %) aurait dû éveiller un grand scepticisme. Les organisations commerciales américaines n'ont pas d'autres instruments évidents, à part la persuasion, pour engager leurs membres.

Cette situation est-elle inquiétante pour le Canada? Oui, certainement. Tout d'abord, les Canadiens devraient être attentifs au mélange de mythes et de faussetés qui ont marqué cet épisode de la réforme aux États-Unis. Le fait que l'on n'ait pas cherché sérieusement à contrôler les coûts, mais que l'on se soit complu dans la velléité risquée de contenir les débats sur la santé au Canada. Deuxièmement, on avance de plus en plus d'arguments — en apparence plausibles, mais non démontrés — selon lesquels la prévention, la recherche évaluative sur l'efficacité et les dossiers médicaux informatisés permettraient de réduire considérablement les coûts.

Les Américains, tout comme les Canadiens, ne doivent pas oublier un fait bien connu: un dollar dépensé par quelqu'un pour obtenir des soins correspond nécessairement à un dollar de revenu pour quelqu'un qui travaille dans la santé. Le contrôle des coûts est toujours coûteux, controversé — et nécessaire. Finalement, l'illusion que la concurrence entre les compagnies d'assurance pourrait remplacer le pouvoir de négociation d'un gouvernement (provincial) va sûrement refaire surface dans le débat sur la santé au Canada. Il faudra alors faire de la prévention pour protéger les Canadiens contre la rhétorique commerciale des États-Unis.

## Désaccords sur fond économique

ROBERT G. EVANS

Professeur titulaire au Département des sciences économiques et au Centre de recherche sur les services et les politiques de santé de l'Université de la Colombie-Britannique

**L**a caractéristique la plus frappante des interminables débats sur le financement privé ou public des soins de santé concerne justement leur caractère interminable. Depuis au moins un siècle (la pièce de Bernard Shaw, *Le Dilemme du docteur*, a été publiée en 1909), on avance les mêmes arguments, qui sont réfutés, preuve à l'appui. Mais, régulièrement ces arguments ressortent des limbes pour venir rôder, tels des zombies intellectuels, dans le discours public, semant désinformation et confusion.

Cette constance est inévitable. Les désaccords sur les sources de financement découlent de conflits d'intérêts économiques fondamentaux et permanents aussi bien entre les différents groupes qui paient pour les soins de santé qu'entre ceux qui paient et ceux qui sont payés. Apparemment, les conflits «idéologiques» ont des fondements économiques solides!

## Désaccord perpétuel

Mais ce qui est surprenant, c'est la persistance des débats académiques sur le thème public-privé chez les économistes. Après cinquante ans d'observation et d'analyse par une discipline qui se veut scientifique, le terrain devrait maintenant être bien balisé. Pourtant, le débat se poursuit, et le désaccord est toujours aussi grand entre les protagonistes.

Les sources du conflit sont assez simples. Un système de santé moderne suppose un transfert important de ressources de ceux qui sont en meilleure santé et plus riches vers ceux qui le sont moins. La distribution du revenu et la distribution des besoins sont toutes les deux extrêmement inégales. Si les patients devaient payer pour leurs propres soins dans un marché privé, ceux

dont les besoins sont les plus grands et/ou dont les ressources sont les plus faibles ne pourraient pas obtenir les soins dont ils ont besoin.

## Assurances privées

Les assurances privées ne sont pas une solution, car les différents risques des individus sont relativement prévisibles. Les assureurs peuvent (et doivent) imposer des frais supplémentaires à ceux qui représentent un risque élevé, voire les exclure. Même en assurant ceux qui représentent un bon risque, c'est-à-dire ceux qui sont en bonne santé, les assurances privées survivent uniquement grâce à des subventions importantes de l'État, qu'il s'agisse d'allègements fiscaux (au Canada et aux États-Unis) ou d'obligations réglementaires (en Suisse, au Québec - Pharmacie).

Les assurances privées couvrent à peine 5 % environ des dépenses de santé dans le monde, si l'on exclut les États-Unis. Le nombre de personnes assurées est toutefois bien supérieur, puisque les compagnies d'assurance donnent la préférence à ceux qui sont en bonne santé et excluent ceux qui ne le sont pas. (Comme chacun d'entre nous le ferait: privatiser les profits et socialiser les pertes. Autrement, c'est la faillite.)

## Fonds publics

Il est inévitable que le financement public soit prédominant, mais toute la question est de savoir de combien et comment prélever les fonds publics. Toutes les propositions en faveur d'une augmentation du financement privé entraîneraient un transfert du fardeau du financement des contribuables vers les utilisateurs, c'est-à-dire des revenus vers les maladies. Les arguments qui visent à «faire payer davantage les riches» à travers des contributions privées ne tiennent pas compte du fait, évident, qu'un système d'impôt progressif a exactement le même effet, sans une imposition différentielle pour les malades. Les arguments en faveur d'une augmentation des fonds publics grâce à des primes, ce qui permet de réduire le far-

deau de l'impôt sur le revenu, favorisent, eux aussi, les plus riches parce que l'on réduit ainsi le caractère progressif général du système d'imposition, surtout si les primes sont plafonnées (comme en Allemagne, mais pas comme en France).

Les paiements privés offrent aussi un meilleur accès aux plus nantis. Ceux qui peuvent payer davantage et qui sont prêts à le faire obtiennent davantage, en termes de conditions préférentielles; c'est la loi des marchés. Les paiements privés augmentent, par le fait même, les possibilités de revenu pour ceux qui servent les plus nantis, car ils signifient que l'on fait payer plus cher pour avoir un accès préférentiel. Le financement public universel est le seul mécanisme connu qui permet de contenir l'escalade des coûts des soins de santé. Mais sachant que chaque dollar dépensé, privé ou public, est aussi un dollar du revenu de quelqu'un, il n'est pas étonnant que les compagnies pharmaceutiques ainsi que de nombreux médecins prônent un système de financement mixte privé-public. Ils prévoient, en effet (et avec raison), que cette façon de faire leur permettra d'augmenter leurs prix et leurs revenus, ce qui entraînera une augmentation de l'ensemble des dépenses.

## Débat récurrent

Ces incitatifs économiques puissants suffisent pour expliquer la récurrence des propositions en faveur d'une augmentation du financement privé qui reviennent sans cesse enveloppées dans des complexités qui masquent leurs véritables effets. Mais pourquoi le débat autour du thème privé-public est-il aussi récurrent lors des conférences économiques, un terrain si bien balisé? On trouve la réponse chez Kenneth Arrow, Prix Nobel d'économie. Dans un texte publié en 1976 par le très respectable National Bureau of Economic Research, M. Arrow expose explicitement les hypothèses utilisées depuis — implicitement — par les défenseurs du financement privé.

1. Les gens sont identiques sur le plan de leur revenu, de leurs goûts et de leur statut de risque.

2. Les «consommateurs» achètent en toute connaissance de cause des services de santé dans des marchés privés concurrentiels ou les conseils ou l'influence des professionnels ne joue aucun rôle. 3. Les services de santé sont vendus par des entreprises concurrentielles à but lucratif à des prix qui reflètent leurs coûts de production. 4. Un bon système de santé offre seulement ce que des individus sont prêts à payer et peuvent payer.

## Fausses hypothèses

Ce sont là les hypothèses courantes que l'on retrouve dans les manuels d'économie de base, mais quand on les applique aux soins de santé elles sont tout simplement fausses. Les gens diffèrent énormément les uns des autres, à la fois pour ce qui est du revenu et de leur état de santé. Les médecins exercent une influence considérable sur l'utilisation des soins, pour de très bonnes raisons, mais à l'intérieur d'un système contraignant de régulation et non pas dans un marché libre. Et, enfin, un bon système de santé doit répondre aux besoins des gens, indépendamment de leur volonté ou de leur capacité de payer.

Lorsque les hypothèses d'Arrow se vérifient dans la réalité, il existe des arguments forts en faveur des marchés privés. Mais lorsque ces hypothèses ne se vérifient pas, les marchés privés sont, à la fois, grandement inefficaces et gravement injustes. Le débat sur le public et le privé en économie de la santé oppose donc ceux qui défendent les hypothèses d'Arrow et ceux, y compris presque tous les non-économistes, qui considèrent qu'elles relèvent tout simplement du non-sens et qu'elles ne subsistent peut-être seulement parce qu'elles soutiennent des intérêts puissants et bien établis.

*La grande conférence Le Privé dans la santé: solution ou voie d'évitement? aura lieu à l'Université de Montréal, au 3200, rue Jean-Brillant, salle B-2215. (www.medsp.umontreal.ca/getos/asurveiller.asp)*

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

REDACTION Information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean-Pierre Gagnon (sport), Louis-Claude Fréchet (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourque-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (média), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (cartographe), Andréeanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Paul Cauchon et Benoît Manger (responsable du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Emilie Folle-Boivin (commis à la rédaction), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Devotte (Montreal), Monique L'Information, François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques

## ACTUALITÉS

## CLIMAT Jean Charest a critiqué plus ouvertement que jamais le plan canadien

SUIVE DE LA PAGE 1

ministre Charest a donné l'impression d'être sensible aux vœux du milieu écologiste québécois, qui a réclamé avec une rare unanimité une réduction minimale de 25 % sous le niveau d'émissions de 1990, soit la fourchette inférieure recommandée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Dans son document de consultation, Québec se proposait de réduire ses émissions de 10 à 20 %, sans aller au-delà.

Le premier ministre a dit qu'il s'agissait de « l'objectif le plus ambitieux en Amérique du Nord et un des plus ambitieux au monde », y compris par rapport à l'Europe. Si le Québec atteint cet objectif, a-t-il dit, nos émissions ne dépasseront pas huit tonnes par an par personne en 2020, comparativement à neuf tonnes en Europe.

Mais la position de « leader » du Québec en matière de changements climatiques a surtout été soulignée par Equiterre, par la Fondation David Suzuki, par l'Institut Pembina et Vivre en Ville. Pour ces groupes, « le Québec demeure un leader en Amérique du Nord, ce qui est d'autant plus important devant l'inaction de plus en plus affirmée du gouvernement fédéral canadien, dont la cible n'est que de -3 % (par rapport à 1990), la plus basse des pays industrialisés ».

Les objectifs québécois dépassent effectivement non seulement ceux d'Ottawa, mais aussi de l'Ontario (-15 %) et de la Colombie-Britannique (-11 %) et de ses voisins de la Nouvelle-Angleterre (-10 %).

Mais pour Virginie Lambert-Ferry, de Greenpeace Québec, « le Québec fait un effort notable. Mais il n'est que le leader d'une bande de nuls. Les vrais leaders, dit-elle en entrevue au Devoir, sont des pays comme le Japon (-25 %), la Suède (-40 %), la Norvège (-30 %), l'Allemagne (-25 %) ou le Royaume-Uni (-34 %), qui se sont fixés des cibles beaucoup plus ambitieuses et sur lesquels le Québec devrait prendre exemple ».

## Deux plans très différents

Le premier ministre Charest a critiqué plus ouvertement que jamais le plan canadien, soulignant qu'il se limite à un « maigre » 3 % sous la barre de 1990, soit l'année de référence internationale. Pour Jean Charest, l'adoption de 2006 comme année de référence par le Canada est très dangereuse pour le Québec puisque cette date annule tous les efforts antérieurs des secteurs industriels d'ici, ce que Québec n'entend pas accepter.

À son avis, le premier ministre Harper « va suivre ce que le gouvernement américain aura décidé de mettre en place ». Le danger, a ajouté Jean Charest, résulte de la faiblesse du plan fédéral, qui

fait du Canada une cible pour les taxes vertes de d'autres pays, comme l'Europe, pourraient imposer à nos exportations sous prétexte que nous faisons du dumping énergétique. Pour le premier ministre, les ouvertures qu'a faites l'OMC l'été dernier lors des pourparlers du cycle de Doha sont particulièrement menaçantes pour le Québec, exportateur de richesses naturelles et de produits manufacturiers.

Pour réaliser son plan de réductions, Québec entend intensifier le développement du transport collectif et du transport intermodal. Il révisera la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour mieux contrer l'étalement urbain, réduira la place de l'automobile au profit du transport collectif, éliminera graduellement les systèmes de chauffage au mazout, favorisera l'électrification des transports de personnes, accentuera sa politique d'économies d'énergie et de substitution des carburants polluants, stimulera l'utilisation du bois dans la construction et la valorisation énergétique de la biomasse.

S'il n'atteint pas ainsi tous ses objectifs, il achètera, a dit Jean Charest, des crédits d'émissions dans les pays en développement au moyen du système de plafond et d'échanges qu'il instituera sur son territoire grâce à la loi 42, adoptée au printemps.

Le premier ministre Charest entend mettre en va-

leur le leadership du Québec lors de la troisième conférence des leaders à Copenhague, un des nombreux événements parallèles qui réuniront des États fédérés qui voudraient avoir voix au chapitre.

Pour la critique du Parti québécois en matière d'Affaires internationales, Louise Beaudoin, cette offensive se résume à « des mots, car Steven Harper a décidé d'aller dans une autre direction, et c'est sa position qui aura préséance devant la communauté internationale ». Mme Beaudoin estime d'autre part que le plan « ambitieux » de Jean Charest manque de crédibilité, car, malgré ses déclarations, son plan pour atteindre les objectifs de Kyoto ne fonctionne pas.

Le premier ministre a en effet déclaré hier, à la grande surprise de plusieurs écologistes, car il parlait au présent: « Le Québec sur ces questions prend ses responsabilités. Je vous rappelle qu'on est un des seuls endroits — je dis malheureusement — à respecter les objectifs de Kyoto ».

Les objectifs de Kyoto imposent de respecter au pays une moyenne de 6 % sous la barre de 1990 entre 2008 et 2012, des objectifs entérinés par l'Assemblée nationale. Or le Québec ne prévoit atteindre ce niveau de réduction qu'une seule année sur cinq, soit en 2012 seulement.

Le Devoir

## PRESSIONS

« C'est l'intégrité de toutes nos institutions qui est aujourd'hui en cause »

SUIVE DE LA PAGE 1

d'une enquête criminelle. Les révélations récurrentes dans les médias, au sujet des liens étroits entre les fonctionnaires, les politiciens et les entrepreneurs en construction, justifient l'intervention de M. Dagenais. « Avec une commission d'enquête, plus de gens vont devoir s'expliquer publiquement », estime-t-il.

Selon la leader parlementaire de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Sylvie Roy, la sortie de M. Dagenais ne constitue rien de moins qu'un désaveu du ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis. À l'instar de M. Charest, Jacques Dupuis privilégie aussi la poursuite des enquêtes criminelles. Selon Mme Roy le gouvernement libéral « est isolé avec la FTQ » dans le camp des opposants à une enquête publique. La position de l'APPQ « démontre hors de tout doute que la stratégie libérale des enquêtes policières ne permettra pas de briser le système de corruption qui semble s'être installé dans le domaine de la construction », affirme Mme Roy.

Le leader parlementaire du Parti québécois, Stéphane Bédard, croit aussi que l'APPQ a démolé la dernière défense du gouvernement. « Il lui reste deux semaines à "toffer". C'est pour ça que je dis qu'il est guidé par autre chose que l'intérêt public. Il veut protéger quelqu'un, il veut protéger des amis. Mais l'intérêt public passe par-dessus bord », déclare-t-il.

La déclaration de l'APPQ survient après une semaine mouvementée à l'Assemblée nationale. La chef du Parti québécois, Pauline Marois, a réclamé la démission de la ministre des Transports, Julie Boulet, à la suite de la publication du rapport du Vérificateur général. Celui-ci a constaté que le ministère des Transports avait violé ses propres règles et qu'il avait contourné une directive du Conseil du Trésor, en 2008, pour accorder des contrats d'asphaltage à ABC Rive-Nord, une firme dans laquelle l'ancien ministre libéral David Whissel détient des intérêts.

Qui plus est, Transports Québec a attendu cinq ans avant de transmettre à la Sûreté du Québec un rapport interne concluant que des entrepreneurs s'étaient mis d'accord pour fixer les prix et réduire la concurrence dans le domaine du déneigement. Et c'est sans compter les contrats sans appel d'offres, les fausses urgences et les dépassements de coûts inexplicables que le Vérificateur général a aussi relevés dans son rapport.

## Procureurs de la Couronne

L'Association des procureurs de la Couronne du Québec a ajouté sa voix à celle des policiers, en réclamant à son tour hier soir la tenue d'une enquête publique. « Même les policiers affirment qu'une enquête publique ne nuira pas aux enquêtes déjà en cours. C'est l'intégrité de toutes nos institutions qui est aujourd'hui en cause », affirme le président de l'Association, Christian Leblanc.

La semaine dernière, le président de la Fraternité des policiers de Montréal, Yves Francœur, s'est aussi prononcé en faveur d'une enquête publique sur la construction. La voix des syndicats de policiers s'ajoute à celle de tous les partis d'opposition à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre Charest ne bronche pas. Bien qu'il ne « ferme pas la porte » à une enquête publique, M. Charest croit que les policiers disposent des outils nécessaires pour accomplir leur travail. « Dites-vous bien une chose: peu importe le scénario, il faudra que le travail d'enquête se réalise, c'est incontournable. Il faut qu'il y ait des gens qui puissent aller chercher des faits, des dénonciations, les vérifier, des preuves. C'est comme ça qu'on va arriver à des résultats », croit-il.

Avec la collaboration de Marco Bélaïr-Cirino  
Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

## ITINÉRANCE

SUIVE DE LA PAGE 1

percer une brèche durable. « Nous voulons aider ces gens à trouver d'autres façons d'habiter la ville afin qu'ils y trouvent leur place », résume la coordonnatrice du projet, Sonia Côté.

Inspiré du programme américain Housing First, Chez soi permettra de suivre 2285 itinérants pendant près de quatre ans. La moitié sera logée dans des appartements privés ou des logements sociaux. Ceux-là s'engageront à rencontrer chaque semaine un préposé du programme qui leur offrira le soutien nécessaire pour se forger leur nouvelle vie. Les autres recevront l'aide habituelle offerte par les villes choisies, soit Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal et Moncton.

À Montréal, 300 personnes feront l'expérience d'un logement tandis que 200 autres feront partie du groupe témoin. L'équipe, qui mobilise déjà toutes les forces vives de ce milieu, vise moins à remettre en question ce qui est fait sur le terrain qu'à recenser « des bonnes pratiques », celles qui atteignent leur cible et font une différence, explique Eric Latimer, chercheur principal à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas.

Il faut dire que le Québec offre déjà un soutien semblable, que ce soit au moyen d'Accès-logis ou en-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

À Montréal seulement, 30 000 personnes vivent la dure réalité de la rue.

core des unités de séjour à long terme des différents refuges. À quelques différences près, relève Sonia Côté, qui connaît bien le milieu pour y avoir évolué pendant des années. « C'est une approche qui offre immédiatement du logement, sans condition, alors que, d'ordinaire, il faut franchir des étapes, affronter des comités de sélection, arrêter sa consommation. Le suivi y sera également très étroit ».

L'initiative de 110 millions a été accueillie avec un intérêt mêlé d'en-

vie hier par le milieu communautaire qui doit faire des miracles quotidiens avec des budgets faméliques. « Nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il y a beaucoup d'argent dans cette recherche alors qu'il y en a si peu dans nos maisons », a confié la directrice générale du Chainon, Marie-Hélène Houle, qui entend néanmoins participer activement à ce projet.

Les gens de Chez soi promettent quant à eux de prêter une oreille attentive aux gens du terrain. Idem

Le Devoir

## AVEUX « Si seulement on pouvait être dans la tête de ceux qu'on aime... »

SUIVE DE LA PAGE 1

« Aveux est une magnifique série qui a le mérite de nous faire réfléchir sur notre soi-disant bonheur et nos relations avec chacun », écrivait avant-hier une téléspectatrice comblée, de son île des Sœurs. Encore une fois un gros merci.

L'auteur d'Aveux, Serge Boucher, ne s'en cache pas: il se délecte de ces échanges surmultipliés. « Je suis juste heureux », dit-il. On a notre dose quotidienne de réactions positives, et ça fait franchement plaisir. Je suis particulièrement étonné par l'amas de spéculations autour de l'histoire.

Dramaturge encensé (Motel Hélène, Natures mortes...), il vit sa première expérience à la télévision et mesure du même coup l'impact de ce média encore surpuissant. « Je suis très fier de cette série », confie-t-il. Je veux dire de ce qu'elle est devenue en passant de l'écriture à l'écran: une série rassembleuse, pour tous, qui se regarde en famille, à tout âge, qui parle au cœur du monde.

Le réalisateur Claude Desrosiers, pourtant habitué aux éloges populaires depuis la série Les Hauts et des Bas de Sophie Paquin, parle d'un engouement hors du commun. « On sent le buzz, dit-il. On sent que l'on touche quelque chose de beaucoup plus large ».

Serge Boucher raconte avoir été contacté par des maisons de production dès sa première pièce, en 1993. Il a longtemps refusé ses avances parce qu'il n'avait « aucun projet » et attendait que « quelque chose [lui] parle dans le ventre ». Il a rappelé un producteur en 2001 et abandonné son premier projet après six mois de travail. « J'ai décidé d'arrêter tout ça un vendredi soir, à cinq heures, au coin de Viger et de Saint-Hubert, dans mon auto, après une réunion. J'ai rappelé la maison trois semaines après pour annoncer que j'avais une nouvelle idée qui est devenue Aveux. Je suis parti d'une note que j'avais dans un cahier ».

Il a mis cinq ans à en venir à bout et il a choisi la série très précisément parce que ce moyen d'expression lui permettait de raconter une saga familiale sur plusieurs heures. « Je ne voulais pas que mon passage à la télé soit un accident de parcours, dit-il. Je voulais que ce soit honnête et senti, comme mon théâtre, comme tout ce que j'ai à faire



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Claude Desrosiers, le réalisateur de la télésérie Aveux, en compagnie de l'auteur, Serge Boucher

dans la vie. Je ne sais pas grand-chose, mais je sais où je dois être. Je veux dire que Simon/Carl me troublait assez pour que je puisse y consacrer bien des efforts ».

## « Silences habités »

Simon/Carl est le personnage principal, incarné par Maxime Denommée. Les habitués le savent, et les autres n'ont qu'eux à blâmer pour cette ignorance (en attendant le coffret de DVD). Simon qui est devenu Carl est beau et triste à la fois et il appelle la compassion comme d'autres s'attirent les foudres. « C'est un petit poulet qu'on a le goût de servir dans nos bras », dit le réalisateur. Il est attachant au premier regard.

Tous les éléments font corps dans cette production, de la musique aux plans, mais les interprètes dirigés royalement comptent pour beau-

coup, énormément, passionnément dans le succès. La mère, incarnée par Danielle Proulx, mériterait plusieurs prix à elle seule, et ils viendront certainement. « C'est un rôle très fort », ajoute M. Desrosiers. Il y a très peu d'actrices qui ont assez de culot pour jouer ce rôle.

Serge Boucher aime répéter, un peu comme l'auteur américain John Dos Passos, que dans ses portraits pour le théâtre « même les paquets de cigarettes parlent plus fort que les personnages ». Claude Desrosiers a conservé et a vrai dire amplifié ces silences bruisants. « J'ai lu le texte en boucle peut-être vingt ou trente fois, avant de commencer à tourner, dit-il. Je voulais le maîtriser sur le bout des doigts, entre autres parce qu'on tournait les scènes dans le désordre, en nous déplaçant de lieu en lieu. Je voulais aussi comprendre le sous-texte. Serge Boucher écrit de magnifiques dialogues réalistes, mais le plus important dort en dessous. Les personnages parlent de tondre le gazon, alors qu'ils retiennent d'immenses secrets. Leurs silences sont habités ».

Habités par des secrets, lentement avoués donc, comme dans le théâtre de Serge Boucher, également surchargé de rêves oubliés et de cauchemars enfouis. « J'ai l'impression de revisiter des lieux communs, avoue-t-il finalement. Aveux, c'est une histoire classique. Les secrets sont à la base des histoires depuis la nuit des temps. De la vie aussi. Les humains se fréquentent sans comprendre de quoi les autres sont en train de vivre ou de mourir. Ce problème m'obsède », Claude Desrosiers cite alors une réplique répétée quelques fois par des personnages d'Aveux: « Si seulement on pouvait être dans la tête de ceux qu'on aime... »

La dernière belle grande lobotomie est pratiquée ce soir. « Ça aura été une magnifique série, mais toute bonne chose a une fin », a écrit il y a quelques jours un autre fan, sur le site de Radio-Canada. « J'espère seulement que M. Boucher en écrira une autre pour la prochaine saison ».

Eh bien, non. Il n'y aura pas d'Aveux II, le dévoilement des secrets ne pouvant, ne devant servir qu'une seule fois, comme les allumettes. Seulement, Serge Boucher promet qu'il écrira de nouveau pour la télévision. L'auteur aussi a toujours raison...

Le Devoir

## LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Brault, St-Jacques de Mirabel, Québec, division de Quebecor Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechar, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Media, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courriel redaction@ledevoir.com

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courriel avisdev@ledevoir.com

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel abonnements@ledevoir.com  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390